



ÉDITORIAL..... 2 ↗

LA SOCIÉTÉ : VALORSA SA 4 ↗

MISSIONS DÉLÉGUÉES 12 ↗

MISSIONS DE GESTION 26 ↗

MISSIONS D'ÉCOLOGIE..... 48 ↗

MISSIONS D'INFORMATION ... 50 ↗

ANNEXES 58 ↗

ANNALES DE VALORSA..... 62 ↗

Si l'année 2022 fut une année d'un retour à la normale au niveau de l'activité après deux années « COVID » avec des volumes plutôt similaires à ceux de 2019, elle fut marquée par des changements importants au niveau de la gouvernance de l'entreprise.

En effet, le renouvellement du Conseil d'administration a vu l'arrivée de 6 nouveaux administrateurs sur 9 postes, ainsi qu'un changement de président. A cela s'est ajouté l'engagement d'un nouveau directeur à compter du 1^{er} juillet 2022, en la personne de Monsieur André Vessaz.

Ce qui peut paraître être un changement drastique n'a dans les faits pas foncièrement modifié les activités et services rendus par notre société, car ceux-ci sont parfaitement maîtrisés par l'ensemble de nos collaborateurs dont les compétences sont très appréciées.

Monsieur Jean-Daniel Lüthi, qui, durant son mandat, s'est particulièrement investi pour notre société, en assurant l'intérim de direction à la suite du départ de Mme Costa début 2020. Il a également officié au sein de Tridel SA ainsi que dans d'autres sociétés et groupes de travail en lien avec la gestion des déchets dans le canton de Vaud.

Si la gestion de VALORSA est une « affaire qui roule », de grands enjeux nous attendent ! Le plus important étant l'arrêt annoncé par les CFF de la plateforme de transbordement rail/route de la gare de Cossonay-Penthalaz à l'horizon 2026, en faveur d'un nouveau site dans la zone industrielle d'Aclens-Vufflens-la-Ville. Ce changement a été l'occasion d'une âpre négociation avec le canton et d'autres acteurs très actifs dans le transfert modal, afin de trouver le meilleur compromis nous permettant d'installer un nouveau centre de tri et de compactage à proximité de la nouvelle plateforme CFF. Même si à l'heure de la rédaction de ce rapport de gestion, rien n'est définitivement signé, nous avons la quasi-certitude d'obtenir un terrain qui nous permettra un transfert partiel de nos activités.

Dans cette perspective, mais également pour préparer l'avenir et la stratégie de notre société, des échanges sont en cours avec vous, nos actionnaires, afin d'explorer les pistes pour consolider nos relations et trouver le moyen de faire face aux enjeux du traitement des déchets de vos concitoyens. Si la nouvelle stratégie vous sera communiquée plus tard dans l'année, sachez déjà que VALORSA souhaite développer ses services et renforcer son rôle de coordinateur pour les 95 communes du périmètre.

En conclusion, notre société se trouve dans une situation saine et a des bases solides pour affronter l'avenir avec sérénité dans un contexte en perpétuelle évolution, où les paradigmes d'hier ne seront plus ceux de demain.

Gregory Wyss
Président du Conseil d'administration

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Selon les statuts de la société, les membres du Conseil d'administration sont élus par l'Assemblée Générale pour une durée correspondant à une législature communale vaudoise, soit une période de cinq ans. Le renouvellement général du Conseil d'administration s'est déroulé lors de la première Assemblée Générale ordinaire tenue après la fin d'une législature communale soit lors de notre Assemblée du 8 juin 2022.

Le Conseil d'administration de VALORSA est composé de 9 membres représentants des communes actionnaires. Il doit être élu en respectant le droit d'y siéger par district tel que stipulé dans les statuts.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION JUSQU'AU 8 JUIN 2022

Président	M. Jean-Daniel Luthi	District de l'Ouest lausannois
Vice-président	M. Gregory Wyss	District du Gros-de-Vaud
	Mme Patricia Zurcher	District de l'Ouest lausannois
	M. Patrick Agassis	District de Morges
	M. Bernard Rochat	District du Jura-Nord vaudois
	M. Pierre Bruni	District du Gros-de-Vaud
Secrétaire	M. Bernard Ebener	District de Morges
	M. Frédéric Gabriel	District de Morges
	M. Pierre Haemmerli	District de Lausanne



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À PARTIR DU 8 JUIN 2022, ÉLU PAR L'AG

Président	M. Gregory Wyss	District du Gros-de-Vaud
Vice-président	Mme Nathalie Jaton	District de l'Ouest lausannois
CA Tridel	M. Bernard Ebener	District de Morges
	M. Danilo Perotti	District du Jura-Nord vaudois
CoFin	M. Pierre Bruni	District du Gros-de-Vaud
CoFin	Mme Liliane Annen	District de Lausanne
CA Cosedec	M. David Lenoir	District de Morges
	M. Jean Ceppi	District de l'Ouest lausannois
	M. Serge Gambarasi	District de Morges

SÉANCES ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de VALORSA s'est réuni sept fois au cours de l'année 2022. Trois fois dans la composition de l'ancien CA et quatre fois dans la nouvelle. Ces séances ont permis de traiter les affaires courantes de la société. Une réorganisation des répartitions de responsabilités a pu être finalisée. De nombreux thèmes stratégiques, financiers et organisationnels ont été abordés et mis en œuvre. Parmi ceux-ci, nous relèverons la réorganisation de la gestion de l'entreprise avec la nomination d'un nouveau directeur entré en fonction au 1^{er} juillet 2022, qui officie également comme secrétaire (hors CA) dans les séances du CA. Les Présidents ont participé à de multiples séances de coordination avec d'autres services de l'Etat, ainsi qu'avec les autres périmètres de gestion des déchets.

Un accompagnement pour l'établissement de la stratégie à court et à moyen terme de la société s'est mise en place afin d'obtenir un plan à partir de 2023. La délocalisation partielle des activités de gestion des déchets incinérables de VALORSA sur le pôle rail-route de Vufflens/Aclens présente encore de nombreuses interrogations et négociations entre les différentes sociétés concernées par la mise en valeur de la parcelle qui leur sera dédiée.

STATUTS ET MISSIONS

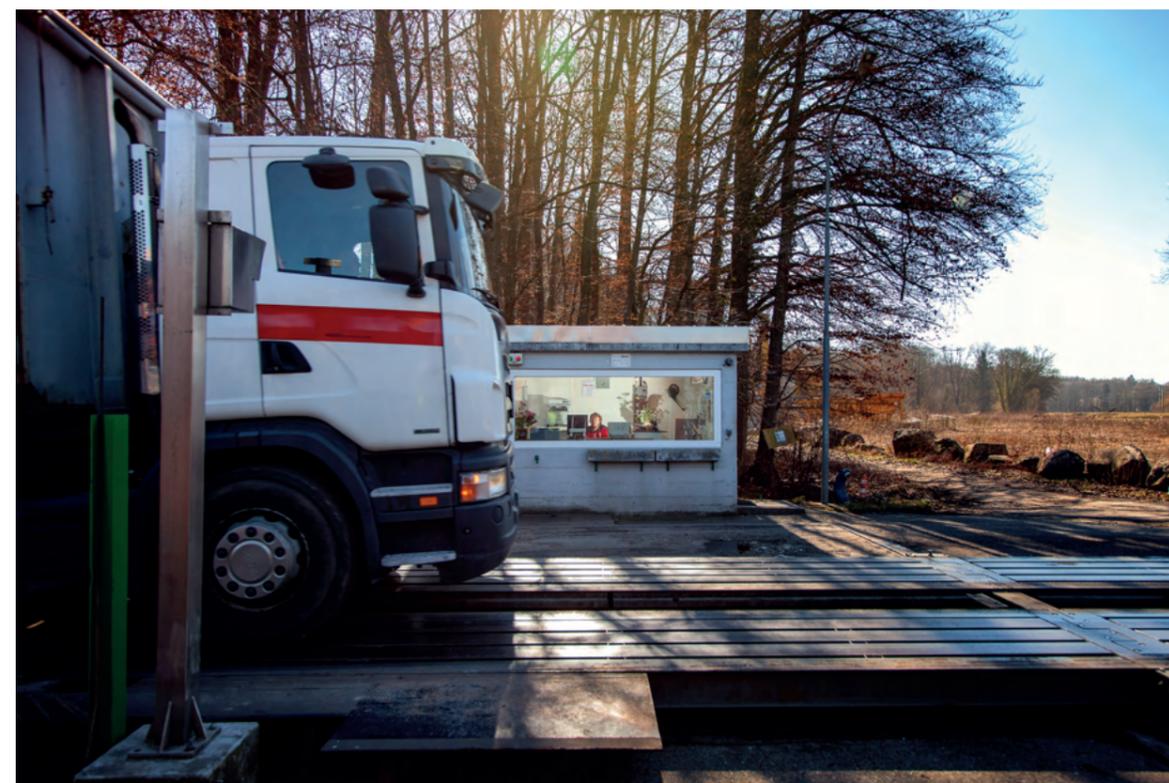
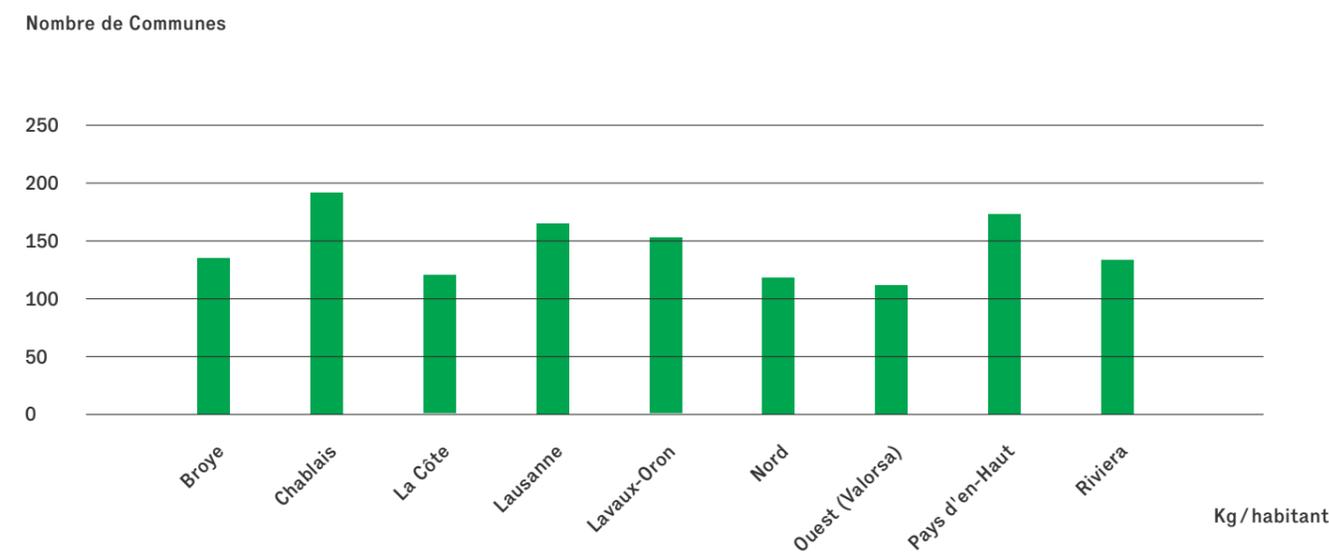
Constituée le 1^{er} janvier 1996, la société anonyme VALORSA SA remplit les tâches communales qui lui sont déléguées en application de la Loi vaudoise sur la gestion des déchets du 5 septembre 2006 et conformément à ses statuts.

VALORSA est le périmètre « Ouest » vaudois de gestion des déchets et compte aujourd'hui 95 communes actionnaires, pour une population totale de 213'366 habitants (31.12.2022).

En s'unissant pour la gestion de leurs déchets, les communes ont vu juste ; la gestion intégrée des déchets est aujourd'hui un pilier central du développement durable de notre société et la gestion centralisée permet d'en optimiser les coûts. L'aspect environnemental a toujours été considéré comme un des axes majeurs de gestion des déchets. Outre les missions purement techniques de la société telles que la collecte, le transport, le tri, la valorisation « matière » ou encore la valorisation « thermique », l'information et le conseil aux communes ainsi qu'à leurs habitants, continuent d'être une priorité.

Même si la gestion des déchets a fortement évolué ces vingt dernières années et va encore évoluer dans le futur, les statuts de VALORSA sont toujours actuels. L'entreprise continue de s'adapter à chaque fois pour gérer les déchets conformément aux bases légales en constante évolution. La volonté d'un renforcement de soutien à nos communes fait partie des objectifs futurs de l'entreprise.

Quantité d'ordures ménagères par habitant par périmètre en 2021



Station de pesage à l'entrée du site

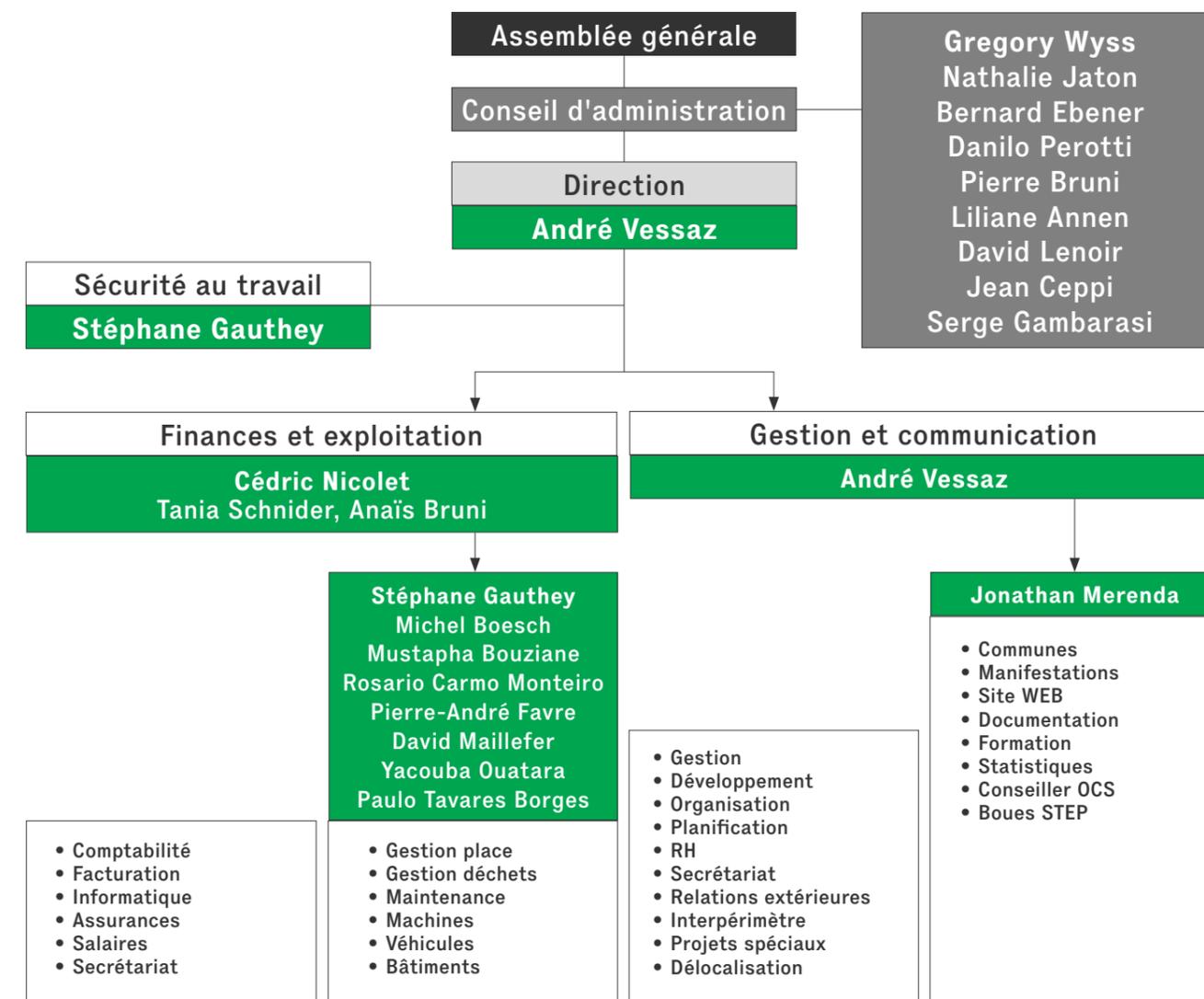
STRUCTURE JURIDIQUE

Capital-actions au 31.12.2022 : CHF 6'800'000.-

Les actionnaires de VALORSA sont exclusivement des communes du périmètre Ouest vaudois. Le nombre actuel de communes actionnaires est de 95.

Type d'actions : 100% actionnariat public (95 communes actionnaires), réparties proportionnellement à la population
 CHF 800.- par tranche de 25 habitants jusqu'à 1'350 habitants
 CHF 2'400.- par tranche de 74 habitants au-delà de 1'350 habitants

NOUVELLE ORGANISATION



NOUVEAU DIRECTEUR

ANDRÉ VESSAZ

Entrée en fonction le 1^{er} juillet 2022

Né le 30 juillet 1969, enfant du village de Penthalaz

Formations

- Apprentissage de mécanicien-électricien
- Ingénieur en mécanique et en gestion HES

Différents domaines d'activités professionnels

- Développement de machines industrielles
- Responsable de processus & projets
- Coordinateur du projet de déménagement d'une succursale d'entreprise
- Responsable d'infrastructure et services généraux d'une grande société de la place

Activités : football, ski, randonnées



PERSONNEL

Après quelques changements, une très bonne stabilité s'est instaurée au sein de toute l'équipe de l'entreprise. Le travail se fait en très bonne harmonie et surtout dans la bonne humeur. Nous remercions nos collaborateurs pour le travail sans relâche effectué tout au long de l'année.

En 2022, Madame Marianne Bolomey, employée administrative, a pris sa retraite après 9 ans d'activité au sein de la société. Son poste a été repourvu et Madame Tania Schnider est entrée en fonction au 1^{er} mai 2022. Afin de compléter l'équipe suite à un heureux événement, Monsieur Sandro Decarli fut engagé en CDD pour une durée de 7 mois. Monsieur Yacouba Ouattara a rejoint l'équipe d'exploitation avec un contrat en CDI. Le nombre d'EPT au 31 décembre 2022 est de 12,2 pour 14 personnes + 1 personne en contrat à l'heure pour divers remplacements.



Équipe de l'exploitation

NOUVEAU CONTEXTE MONDIAL

Le monde vit de profonds changements et notre société de consommation également.

Il y a tout d'abord la prise de conscience que la durabilité va devenir un enjeu crucial pour éviter une déréglementation irréversible du climat de notre planète. Puis est survenu le retour de la guerre à quelques milliers de kilomètres de la Suisse.

Toute cette instabilité a non seulement complètement remodelé les valeurs sur nos modes d'approvisionnement en énergie, mais également mis en évidence une nouvelle économie qui remet en question nos processus d'acquisition des ressources de la planète que l'on croyait infinies. Nous sommes petit à petit dans une forme de changement de modèle économique passant d'un mode linéaire du « tout jetable » à un modèle circulaire (ci-contre).

Dans ce contexte, la société VALORSA SA se doit d'entreprendre des adaptations continues afin de répondre aux besoins de nos communes actionnaires et surtout d'adapter ses services pour le bien de nos citoyens. Le recyclage n'est pas seulement une action, c'est la préservation de la biosphère et de ses ressources.

ÉCONOMIE LINÉAIRE



ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Source : economiesuisse.ch, sur la base d'une figure de l'Office fédéral de l'environnement (OFEN) (2019)
www.economiesuisse.ch

STRATÉGIE À REDÉFINIR

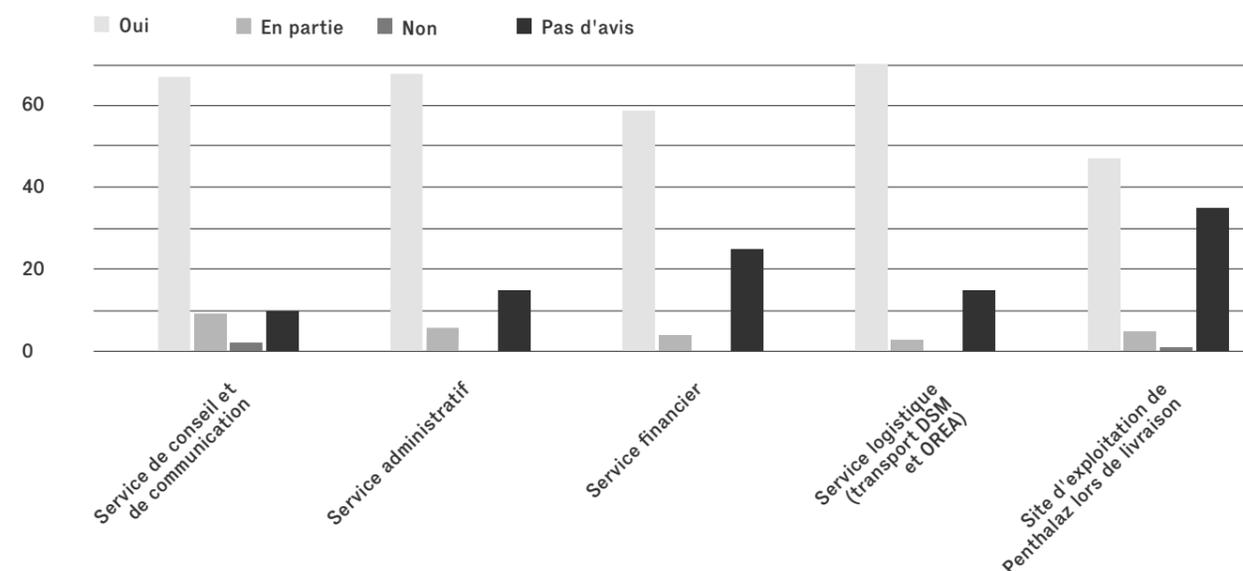
Depuis fin 2022, une nouvelle stratégie de la société VALORSA SA est en réflexion au sein du Conseil d'administration et de la direction. C'est en priorité sur la base des réponses du questionnaire soumis aux communes actionnaires en fin d'année, mais également sur l'évolution des directives édictées par la confédération et le canton que vont être orientées les réflexions pour le futur.

A ce sujet, nous remercions les 95 communes qui ont participé pleinement à cette enquête, ce qui nous permettra de mieux cibler les différents besoins.

A la suite de l'analyse des réponses, nous pouvons déjà annoncer que la majorité des répondants est globalement satisfaite des services de VALORSA.

Tous les résultats seront transmis lors des réunions organisées dans la première moitié de l'année 2023, par petits groupes de communes. Nous y inclurons également différents thèmes de discussions et réflexions.

Globalement, êtes-vous satisfaits des services de VALORSA ?



CONCEPT HARMONISÉ DE LA TAXE AU SAC « TRIER C'EST VALORISER »

Comme chaque année depuis l'introduction du concept régional de la taxe au sac en 2013, VALORSA coordonne la logistique pour les livraisons à TRIDEL, effectue le suivi administratif, vérifie les tonnages et le bon déroulement du concept et procède à la rétrocession de la taxe au sac pour le compte des 83 communes actionnaires et partenaires de ce système. 10 ans après l'introduction du sac blanc taxé « TRIER C'EST VALORISER », nous pouvons affirmer que l'objectif est atteint. Les partenaires disposent d'un système de gestion simple, efficace et efficient. L'objectif du tri sélectif est également atteint même si certaines filières souffrent d'une qualité médiocre.

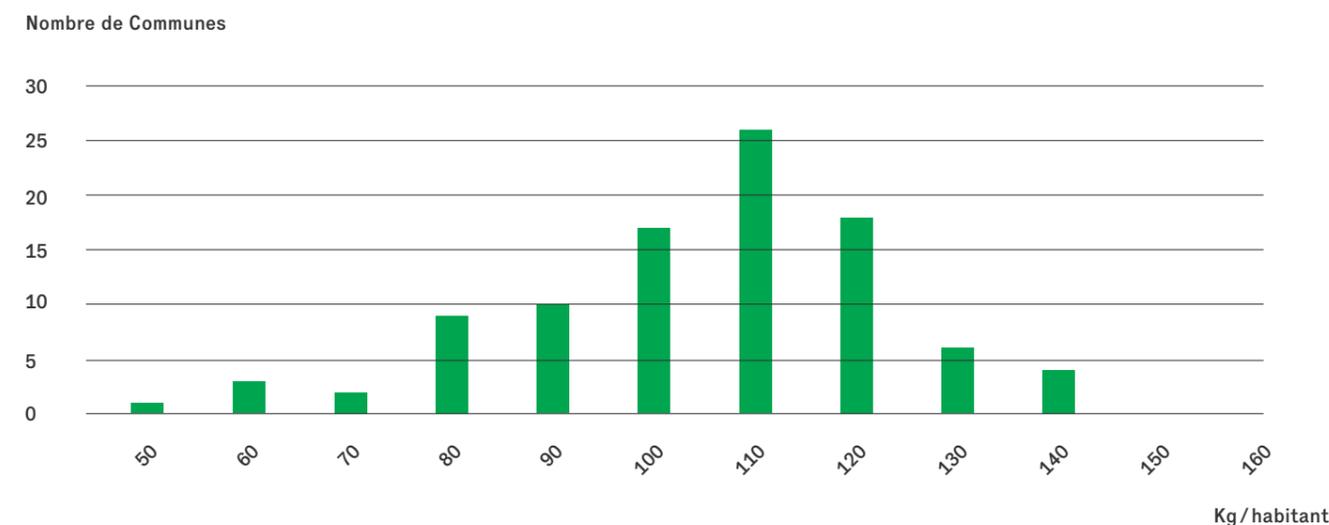
Pour rappel, certaines communes ont choisi un mode de financement différent, mais toujours proportionnel à la quantité des déchets produits par les citoyens, tel que la taxe au poids (8 communes), leur propre sac taxé (3 communes), ou la taxe à l'ouverture (1 commune).

RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DU FINANCEMENT

L'équité et la transparence sont les piliers centraux de ce système. Afin de pouvoir procéder à la rétrocession des montants de la taxe aux communes membres, une cellule financière, composée de représentants des périmètres, a été créée. Elle permet de compiler et de vérifier les tonnages en toute transparence. Les données sont ensuite transmises à l'organe de direction, composé des présidents des périmètres, pour ratification des montants finaux de la rétrocession

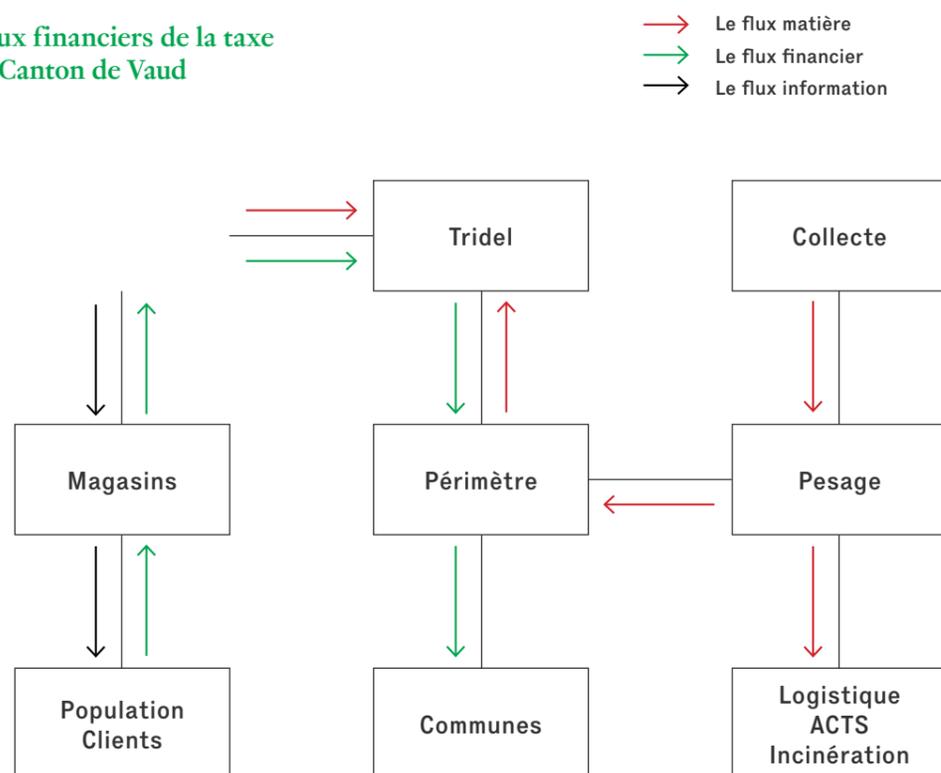
et du système des acomptes. Une fois validés, les chiffres sont transmis à TRIDEL pour le versement des montants aux périmètres. Ces derniers se chargent de transférer l'argent aux communes en fonction des tonnages collectés durant l'année (4 versements trimestriels + le décompte final). En 2022, un montant de CHF 350.15 par tonne a été versé aux communes. Au vu de l'importance des montants, un organe de contrôle, constitué de 2 représentants par périmètre et d'un représentant de TRIDEL, examine les procédures et les comptes dans chaque périmètre, afin d'assurer la validité et l'équité du concept régional. Ils font rapport de leur travail aux Assemblées Générales des périmètres.

Répartition des 95 Communes de Valorsa en fonction de leur kg / habitant d'ordures ménagère, 2021

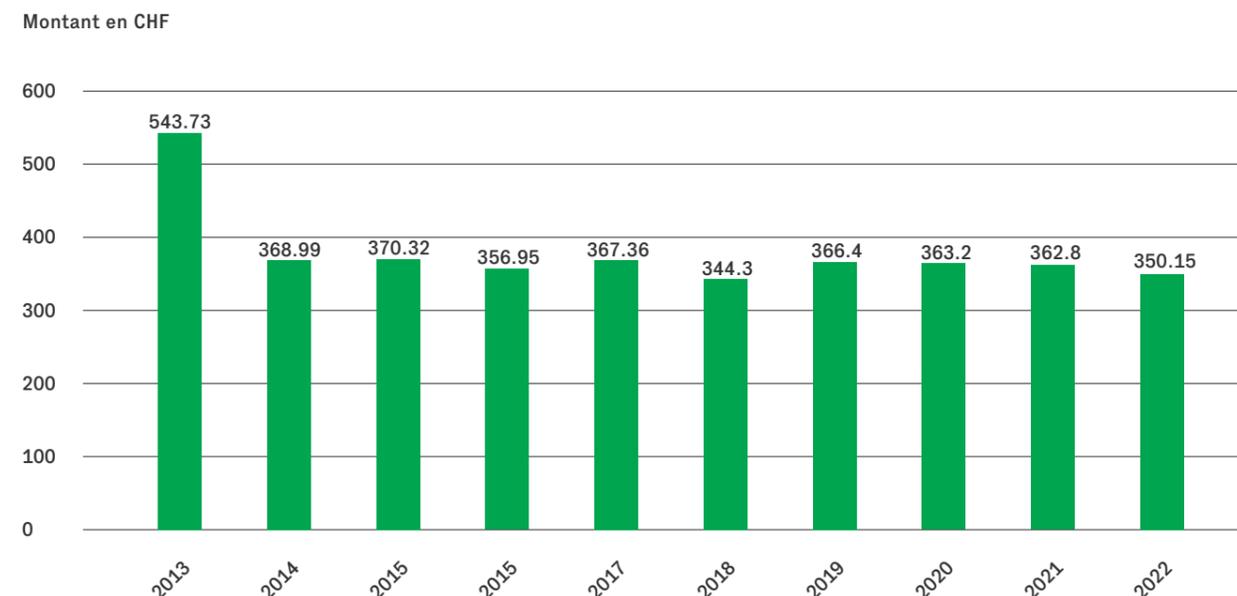


CONCEPT HARMONISÉ DE LA TAXE AU SAC « TRIER C'EST VALORISER »

Analyse des flux financiers de la taxe au sac dans le Canton de Vaud



Évolution des montants en CHF par tonne rétrocedés aux communes membres



SURVEILLANCE DE LA FRAUDE

Afin de garantir une équité dans la répartition des montants de la rétrocession entre les membres du concept régional de la taxe au sac, le taux de fraude dans les communes doit être contrôlé. Le protocole de surveillance harmonisé est défini dans la convention qui lie les périmètres et TRIDEL SA. Pour mémoire, cette surveillance est en place depuis d'introduction du système de la taxe au sac et se fait aujourd'hui sur des périodes de 4 ans. Chaque périmètre doit pouvoir garantir que le taux de fraude maximal de 3% est respecté dans les communes qui le composent. Le taux de fraude correspond aux déchets incinérables collectés dans une commune qui ne sont pas éliminés en sacs taxés, mais qui sont tout de même inclus dans le poids total donnant droit à la rétrocession. Les procédures de pesages des transporteurs sont de ce fait également contrôlées.

CONCEPT HARMONISÉ DE LA TAXE AU SAC « TRIER C'EST VALORISER »

Afin de donner encore plus de transparence au système et de respecter la convention, la cellule financière a décidé en 2022 de donner le mandat de surveillance à COSEDEC. Malheureusement, le processus d'engagement pour trouver la bonne personne s'est prolongé jusqu'à la fin de l'année, préteritant les contrôles pour notre périmètre. L'employé a néanmoins été embauché et a été formé quelques semaines dans les communes du périmètre STRID. Dès lors, il sera opérationnel pour démarrer la surveillance dès 2023.

VALORSA, disposant des ressources nécessaires, a continué en 2022 d'effectuer la surveillance du quart des communes des périmètres SADEC et GEDREL.

ANNONCE D'UN AUDIT DE LA COUR DES COMPTES

En fin d'année, les périmètres ont reçu une convocation avec des membres représentants de la cour des comptes du canton de Vaud. Le but de cette première entrevue a été d'expliquer de manière globale le mode de fonctionnement du concept harmonisé de la taxe au sac.

Conformément à l'art. 2 LCComptes, la cour des comptes a le mandat de réaliser un audit de performance de ce concept. Il porte sur la gestion des coûts de l'élimination des ordures ménagères soumises à ce système ainsi que sur le respect des principes applicables au financement de l'élimination des déchets urbains.

L'audit sera mené en 2023 auprès de la Direction générale de l'environnement (DGE), de Tridel SA, des organes de la gestion harmonisée de la taxe au sac (Collège des présidents, Cellule financière et Organe de contrôle) auprès de trois périmètres de gestion des déchets (Gedrel SA, VALORSA SA, Gedechablais), ainsi qu'auprès de six communes (St-Prex, Prilly, Aigle, Noville, Forel (Lavaux), Epalinges).

Les organismes de coordination d'autres périmètres de gestion des déchets ainsi que d'autres communes pourront le cas échéant être consultés. Le rapport devrait être publié durant le deuxième trimestre 2024.



REPRÉSENTATIONS DE VALORSA

TRIDEL SA

L'actionnariat de l'usine de valorisation et de traitement de déchets TRIDEL SA est réparti entre GEDREL (36,51%), VALORSA (36,03%), STRID (14%) et SADEC (13,46%). Cette usine appartient donc à la majorité des communes vaudoises. Monsieur Gregory Wyss, Président de VALORSA, et Monsieur Bernard Ebener, membre du Conseil d'administration de VALORSA, sont les deux membres délégués au Conseil d'administration de TRIDEL. Le rapport d'activité de TRIDEL peut être téléchargé à l'adresse www.tridel.ch

CRIDEC SA

CRIDEC SA est au service de la protection de l'environnement depuis 1985 et occupe plus de 50 collaborateurs. Son siège principal se situe au cœur de la Suisse romande, sur la commune vaudoise d'Eclépens. L'entreprise est constituée d'un capital-actions de CHF 6'800'000.- détenu par :

- 3 cantons romands
- 202 communes vaudoises et 1 commune valaisanne
- Près de 180 entreprises, organisations économiques et particuliers dont Valorsa fait partie.

La majeure partie des déchets spéciaux des ménages des communes actionnaires de VALORSA sont traités par l'entreprise CRIDEC. Afin de pouvoir conseiller au mieux les communes du périmètre et de suivre de près l'évolution légale et logistique de cette filière, VALORSA participe activement au groupe de travail sur les déchets spéciaux avec d'autres actionnaires et l'Etat de Vaud.

COSEDEC

Neuf périmètres de gestion des déchets constituent la Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets. Ils se répartissent le capital social en fonction de leur population. Comme ces autres entités, VALORSA confie le mandat à COSEDEC de sensibiliser, d'informer et de former le public et les élèves des établissements scolaires du périmètre à la bonne gestion des déchets sur le territoire romand. Monsieur David Lenoir, membre du Conseil d'administration de VALORSA, représente les intérêts des communes de VALORSA au sein de cette coopérative en tant qu'administrateur. Vous retrouvez plus d'informations sous : www.cosedec.ch

AUTRES INSTITUTIONS

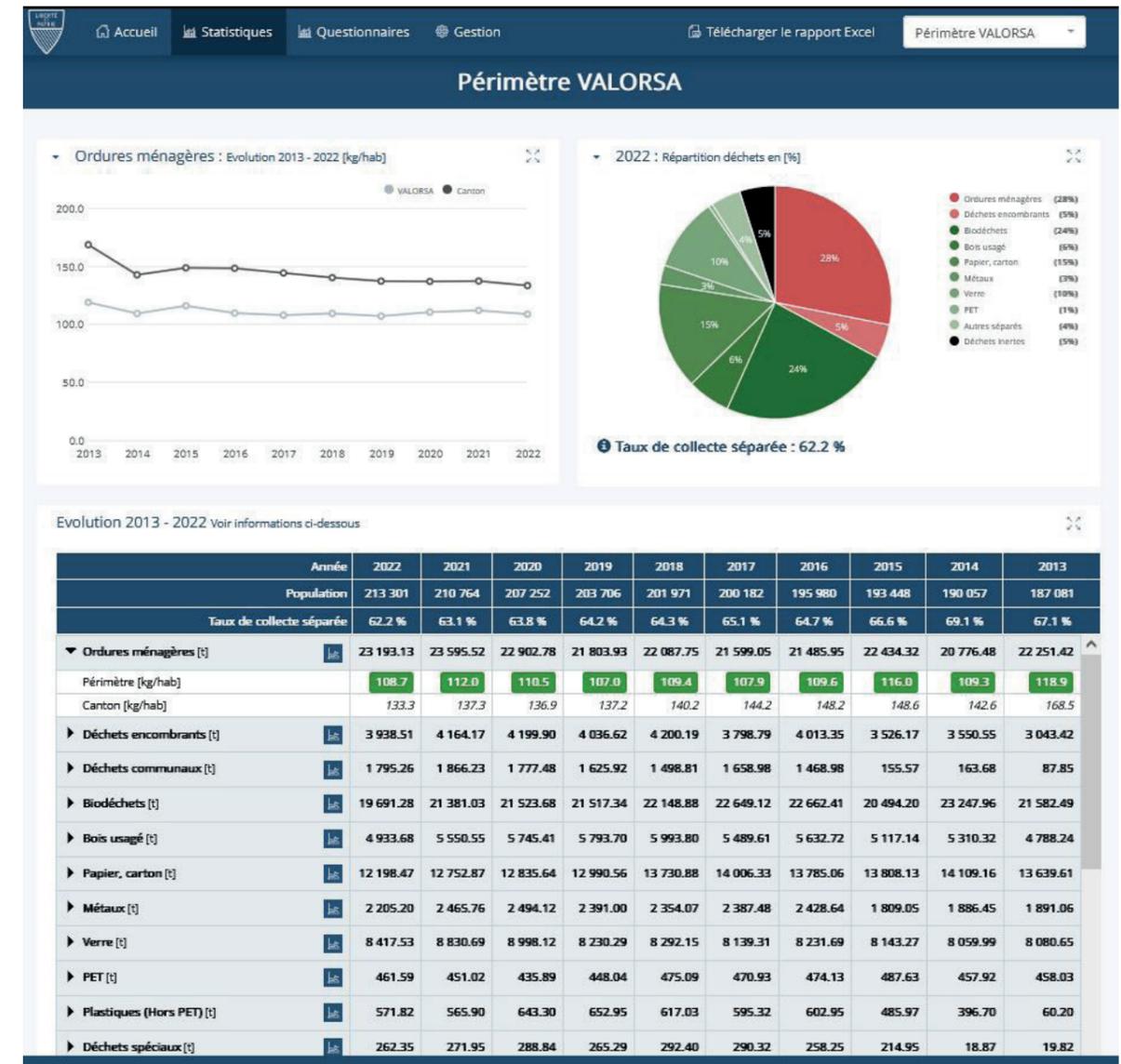
Afin d'être à la pointe de l'information dans le domaine et de pouvoir conseiller au mieux ses actionnaires, VALORSA participe à différents groupes de travail, tout en étant membre de plusieurs associations régionales et nationales. Une coordination à différents niveaux est primordiale pour une meilleure harmonisation des services. Les rencontres interpérimètres permettent une optimisation de la gestion et de l'information liée aux déchets sur le territoire vaudois. C'est notamment ce groupement qui a élaboré la campagne cantonale de communication « responsables.ch ».

WWW.VAUD-STAT-DECHETS.CH ↗

Selon l'art. 12, al. 3 de la Loi vaudoise sur la gestion des déchets (LGD), il incombe aux communes d'établir un inventaire des quantités de déchets collectés durant l'année et de le transmettre à l'Etat de Vaud. Selon cette même loi, une partie de ces données sont publiques.

La plateforme www.vaud-stat-dechets.ch développée par VALORSA et deux autres périmètres appartient aujourd'hui à l'Etat de Vaud. Elle permet aux communes de saisir de manière intuitive les quantités de déchets ainsi que les destinations pour tous les déchets collectés durant l'année écoulée. Dans un onglet « statistiques », les communes ont la possibilité d'analyser l'évolution des quantités de déchets des 10 dernières années et de générer un rapport. Le développement de cette plateforme est sous la responsabilité d'un comité de pilotage réunissant les périmètres initiateurs et les services concernés de l'Administration cantonale (DGNSI, DGE).

Afin que les communes disposent d'un outil d'analyse le plus pertinent possible, VALORSA effectue un contrôle minutieux des données saisies. La plus importante est celle du verre. En effet, VALORSA se base sur les tonnages indiqués dans les questionnaires pour procéder à la rétrocession financière de cette filière. Chaque année, plus de CHF 600'000.- sont reversés aux 95 communes actionnaires.



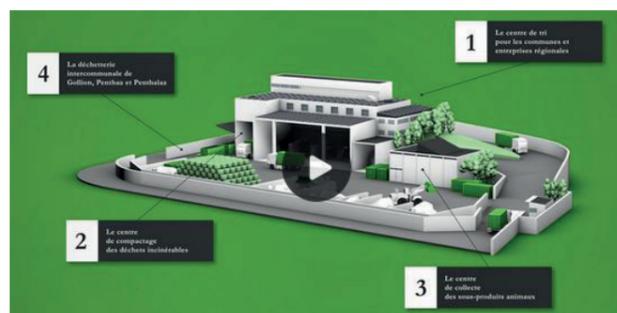
Capture d'écran de la plateforme www.vaud-stat-dechets.ch à disposition des communes

SITE D'EXPLOITATION

Le site d'exploitation de VALORSA situé à Penthaz recouvre une surface de 12'000 m². Il peut être séparé en 4 entités distinctes : le centre de tri et de collecte des déchets, le centre de compactage des déchets incinérables, le centre de collecte des sous-produits animaux (CCSPA) et la déchetterie intercommunale de Gollion, Penthaz et Penthalaz. Une vidéo explicative des activités, réalisée en 2022, est disponible sur le site Internet de VALORSA sous : www.valorsa.ch.

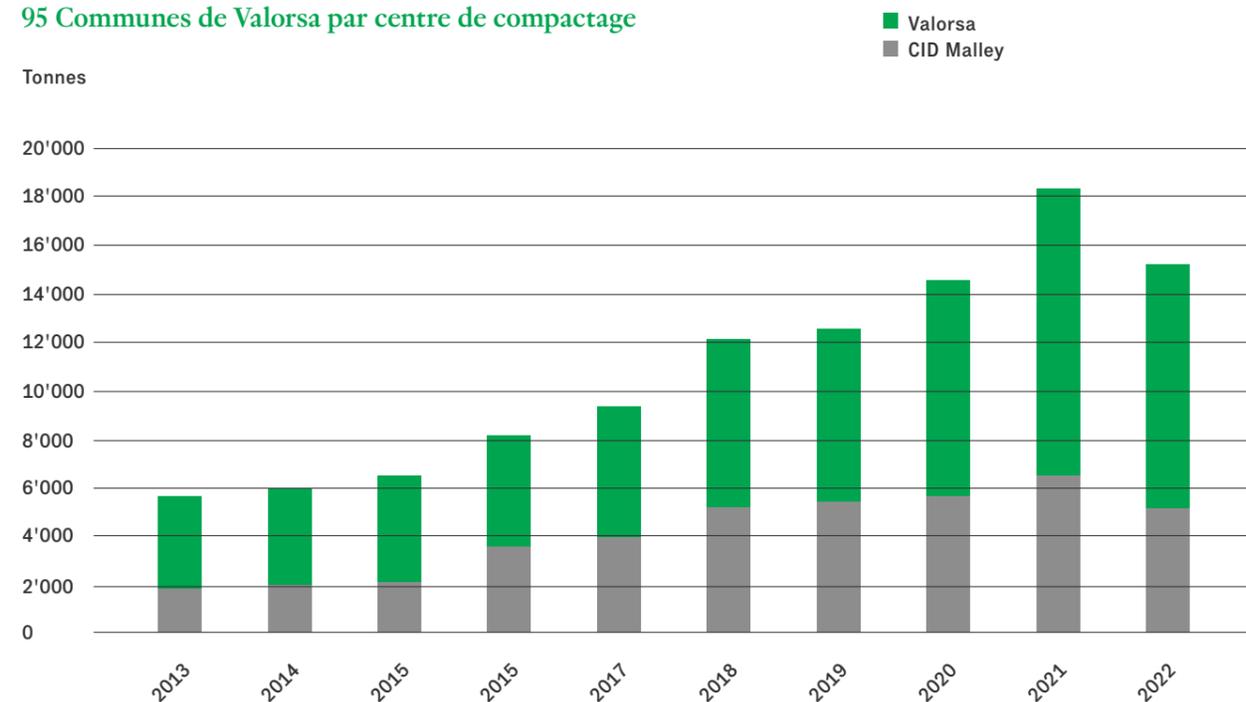
Avec plus d'une centaine de livraisons par jour, le site de VALORSA est en mutation constante. Les tas de déchets évoluent rapidement. Nos collaborateurs font un travail remarquable pour gérer ces flux de déchets, ce qui permet d'optimiser les coûts de gestion. Pesage, déchargement, tri, broyage, conditionnement sont leurs tâches journalières.

Conformément à la loi, VALORSA gère l'entier des ordures ménagères des communes actionnaires, même si ces déchets ne passent pas physiquement sur le site de Penthaz. 51% du verre, 55% des déchets encombrants et 34% des appareils électroniques et électroménagers produits dans les communes du périmètre arrivent également sur le site de Penthaz.

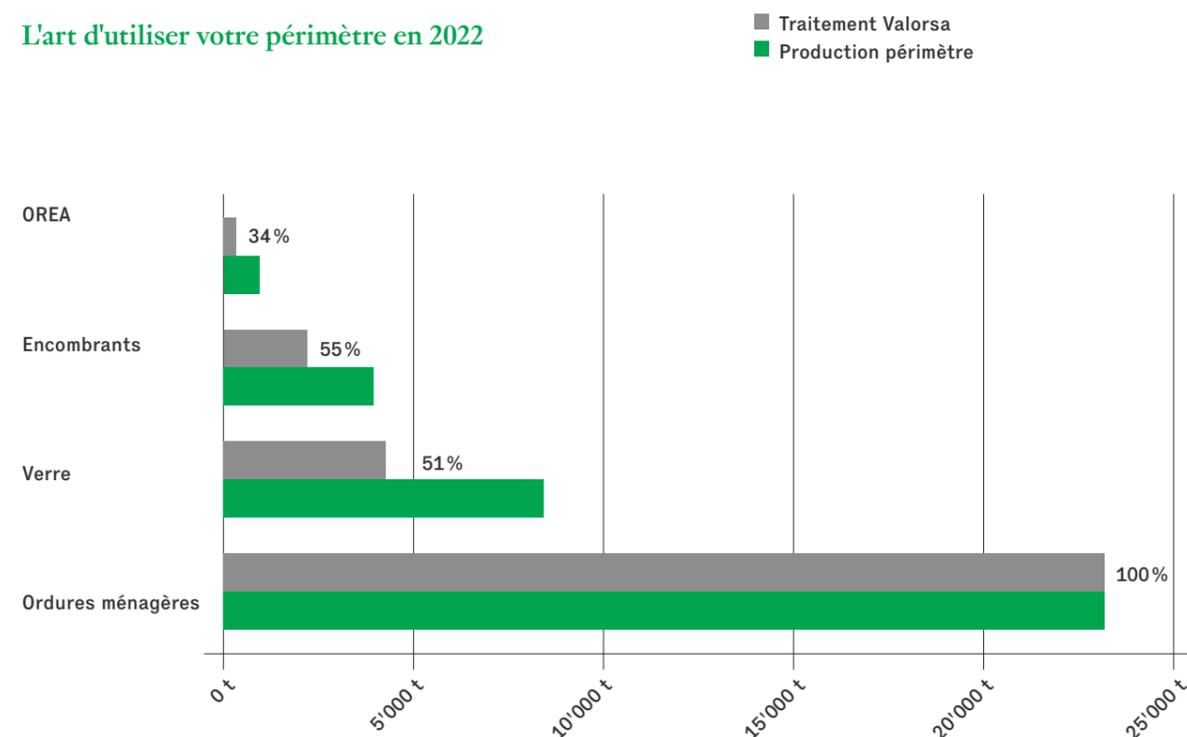


<https://www.valorsa.ch/fr/page.asp>

Évolution des tonnages d'ordures ménagères des 95 Communes de Valorsa par centre de compactage



L'art d'utiliser votre périmètre en 2022

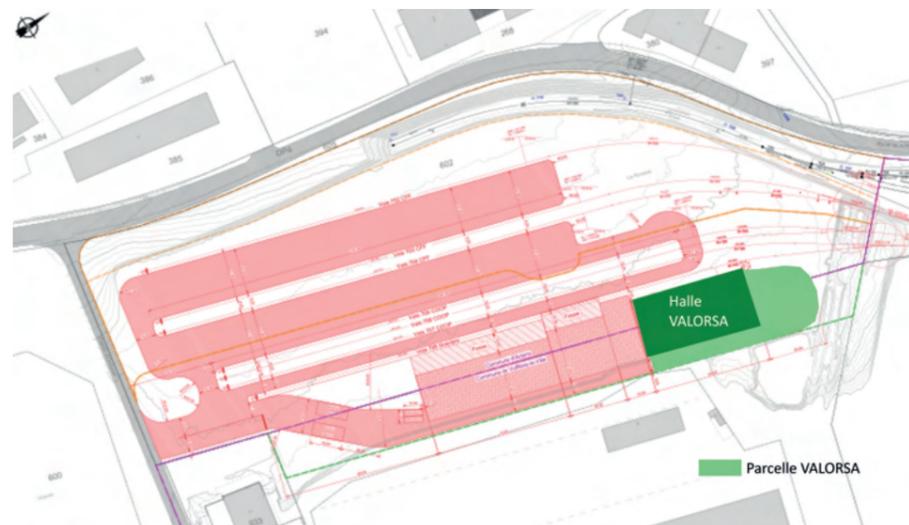


PROJET DE VUFFLENS-LA-VILLE / ACLENS

En 2020 déjà, une lettre des CFF nous annonçait de manière officielle que les voies de débord de la gare de Cossonay-Penthalaz ne pourraient plus être utilisées pour du transfert sur rail de marchandises (bois, betteraves et déchets) d'ici une échéance planifiée à 2025/26. La rénovation de la gare nécessite un rallongement des voies et par conséquent l'activité de logistique des marchandises disparaîtra.

Dès lors, les discussions ont démarré entre le canton, les CFF et VALORSA pour l'obtention d'une parcelle se situant dans la zone industrielle de Aclens/Vufflens-La-Ville. Au fil des négociations, 2 autres acteurs se sont ajoutés dans les discussions. À fin 2022, les négociations de partage et d'organisation de la zone d'affectation est en bonne voie. Une convention est en cours de préparation et des présentations aux municipaux et citoyens des communes riveraines sont prévues.

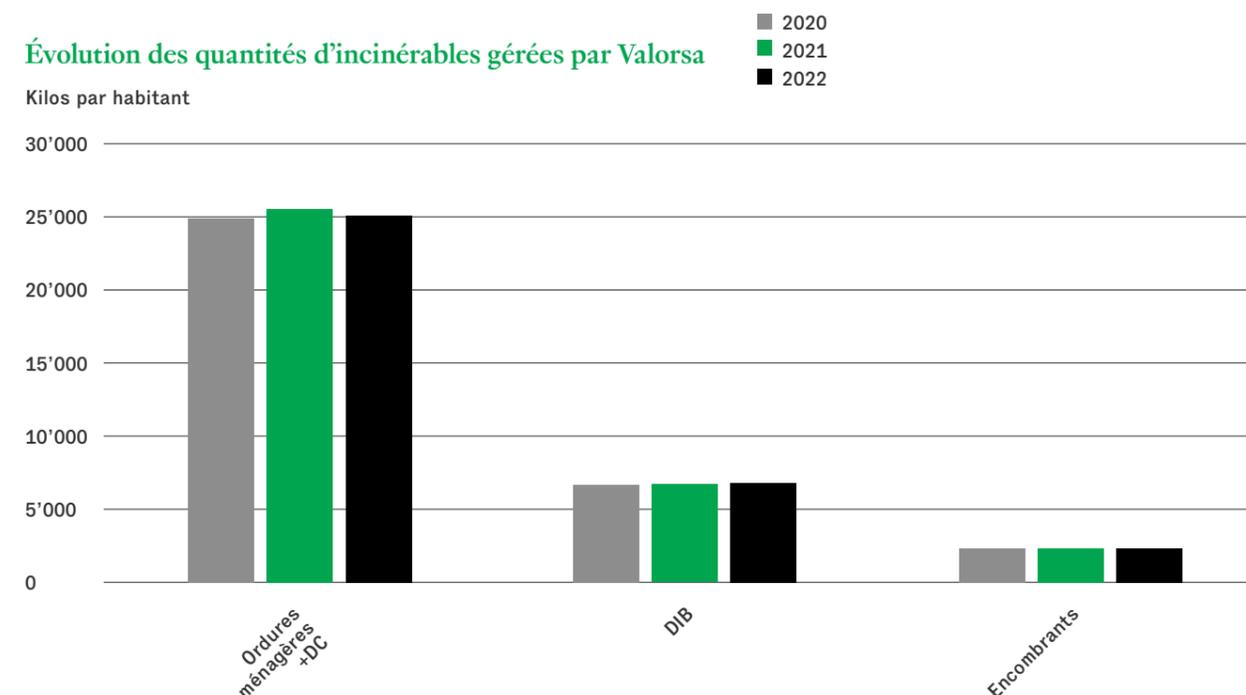
Plan d'affectation provisoire



DÉCHETS INCINÉRABLES

En 2022, VALORSA a traité 25'042 tonnes d'ordures ménagères et de déchets communaux, soit 446 tonnes de moins que l'année précédente. 30% de ces déchets sont passés physiquement sur le site de Penthaz. Les 70% restant sont soit collectés directement en benne ACTS par les transporteurs, soit acheminés vers un satellite régional (centre de compactage) avant de prendre le train. L'entier de ces tonnages est dirigé par le rail chez TRIDEL pour la production d'énergie.

Les 2'166 tonnes de déchets encombrants collectés à Penthaz ont été broyés sur le site avant de rejoindre TRIDEL par camion. Le bois est traité selon le même processus.



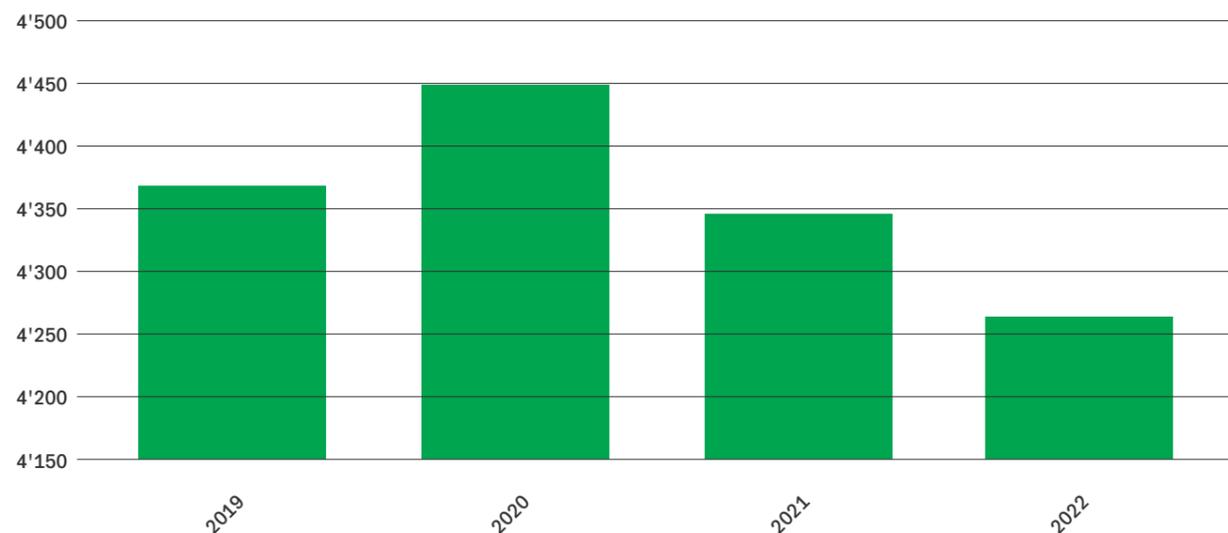
VERRE

La quantité de verre collectée a diminué d'environ 80 tonnes par rapport à l'année 2021 ce qui représente une baisse de 1,9%.

Cette diminution est très faible. Les quantités de verre par habitant varient très peu d'année en année. La moyenne cantonale est de 41,7kg par habitant pour 2022 alors que celle du périmètre est de 39,5kg par habitant. Avec plus de 210'000 personnes, VALORSA a donc collecté un peu plus de la moitié du verre produit sur le périmètre. Le verre trié est acheminé chez Vetropack à Saint-Prex et le verre mélangé vers des verreries européennes.

Évolution des quantités de verre gérées par Valorsa

Kilos par habitant



FLACONNAGES

La filière des flacons et plus globalement celle des plastiques recyclés souffre des fortes variations du marché. VALORSA n'organise pas la collecte de cette matière mais offre la possibilité aux communes de les livrer gratuitement à Penthaz. Les quantités réceptionnées à Penthaz sont marginales. Elles s'élèvent à 19,3 tonnes en 2022. Depuis fin 2018, VALORSA a signé une convention avec l'entreprise Cand-Landi (anciennement RC-PLAST) qui récupère les flacons en vue d'une revalorisation « matière ». Les frais administratifs pour les communes qui livrent des flacons directement chez eux à Grandson sont pris en charge par VALORSA à travers cette convention. De manière générale, la qualité de tri de cette filière est bonne ce qui démontre que les habitants des communes jouent le jeu et comprennent les enjeux du tri à la source.



Pictogramme « flacons » de Valorsa



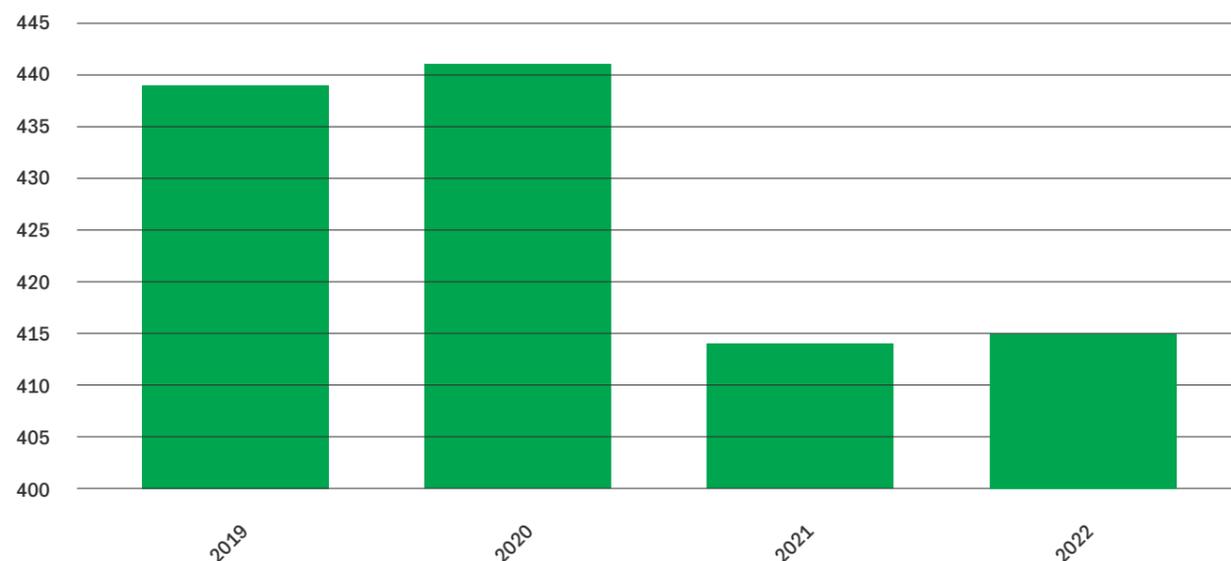
DÉCHETS SPÉCIAUX DES MÉNAGES (DSM)

La filière des DSM demande une attention particulière. Même si les quantités sont très faibles par rapport à d'autres filières, le conditionnement et le stockage réalisé par les communes doit répondre à des consignes de sécurité strictes. C'est également le cas pour VALORSA qui gère la logistique et le transport, nécessitant un permis spécial (ADR).

Depuis le 1^{er} janvier 2009, VALORSA assure la collecte des déchets spéciaux des ménages (DSM) dans les déchetteries du périmètre sur un simple appel, email ou demande de désapprovisionnement via le formulaire en ligne. En 2022, 415 transports ont été faits, soit l'équivalent à l'année précédente.

Évolution du nombre de déchets spéciaux des ménages (DSM)

Kilos par habitant



VALORSA
Une solution pour vos déchets!

Bulletin de commande DSM/OREA

Communes *
+ Add

Personne de contact *

Date de la commande *
d mmmm yyyy

Téléphone *

Adresse email *
Un récapitulatif de votre commande sera envoyé à cette adresse.

Palette(s) DSM pleine(s) à récupérer

Palette(s) DSM vide(s) à livrer en retour

DÉCHETS SPÉCIAUX DES MÉNAGES (DSM)

FINANCEMENT

La répartition des coûts sous forme de péréquation calculée en fonction du nombre d'habitants permet d'assurer que les DSM soient éliminés conformément aux dispositions légales. En 2022, les plus de 210'000 habitants du périmètre « Ouest » ont produit plus de 233 tonnes de DSM, ce qui correspond à environ 1,1 kg par personne. Le traitement des DSM coûte cher. VALORSA rappelle sans cesse aux communes actionnaires que les déchets qui ont de la valeur, comme les piles et les batteries, doivent être livrés à VALORSA avec les DSM. Ils entrent alors en positif dans la péréquation et permettent de diminuer la facture globale pour les communes et les habitants. Afin de limiter encore les coûts, VALORSA effectue un second tri à Penthaz. Le conditionnement de certaines fractions évolue, comme c'est le cas pour les néons. De plus, la généralisation de « nouveaux » déchets comme les piles et les batteries au lithium demande, elle aussi, une attention particulière.

CONSEILLER OCS

L'Ordonnance sur les conseillers à la sécurité (OCS du 15 juin 2001, RS 741.622) stipule que chaque entreprise qui effectue des opérations d'emballage, de remplissage, d'expédition, de chargement ou de déchargement de marchandises dangereuses est soumise à cette

ordonnance (art. 2) et doit désigner un conseiller à la sécurité. Les organismes relevant de l'autorité publique sont également considérés comme des entreprises selon l'OCS.

De ce fait, les communes qui collectent des DSM à la déchetterie sont soumises à cette ordonnance pour autant que les quantités dépassent la limite. En dessous de 300kg par transports, les communes n'ont pas l'obligation de désigner un conseiller à la sécurité.

Afin d'offrir un support uniformisé aux communes, d'optimiser les coûts et d'assurer une sécurité optimale de la filière, Monsieur Jonathan Merenda a suivi les cours de conseiller OCS. Les visites de déchetteries ont continué en 2022. Afin de pouvoir désigner Monsieur Merenda comme conseiller OCS de la commune, les communes doivent respecter certaines règles dont l'obligation de former le responsable de la déchetterie. Le processus de mise en place de cette prestation a pris un peu plus de temps que prévu. L'objectif pour l'année prochaine est que la moitié des communes du périmètre puissent recevoir la visite du conseiller OCS et l'annoncer au département.



APPAREILS ÉLECTRIQUES, ÉLECTRO-MÉNAGERS ET ÉLECTRONIQUES (OREA)

VALORSA est un centre de reprise officiel et joue un rôle d'intermédiaire pour les communes du périmètre. En effet, les deux organisations faitières imposent des poids minimaux pour la collecte de la marchandise.

Dans le cadre de l'application de l'Ordonnance fédérale sur la restitution, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques du 14 janvier 1998 (OREA), deux organisations, SENS eRecycling et SWICO, coordonnent la collecte et le recyclage des appareils électriques et électroniques au niveau Suisse. Ces deux organisations gèrent la taxe anticipée de recyclage (TAR), qui permet de financer la filière et de traiter les appareils de manière écologique en récupérant les métaux rares et les autres matériaux recyclables actuellement. VALORSA est un centre de reprise officiel et joue un rôle d'intermédiaire pour les communes du périmètre. En effet, les deux organisations faitières imposent des poids minimaux pour la collecte de la marchandise. Or, bon nombre de petites communes de VALORSA n'arrivent pas à ces tonnages sur l'année et ne disposent parfois pas de place de stockage suffisante. VALORSA rappelle sans cesse que la reprise de ces déchets n'est pas obligatoire dans les déchetteries et qu'il est préférable que les habitants ramènent ces ap-

pareils chez les commerçants afin de diminuer les coûts. En 2022, VALORSA a collecté 375 tonnes d'appareils tous genres confondus. La diminution des tonnages est peut-être due à la dématérialisation (réduction d'utilisation de matière et écoconception) dans la production de ces appareils ou à un effort accru des citoyens à ramener ces produits directement dans les commerces.

Évolution des quantités d'OREA

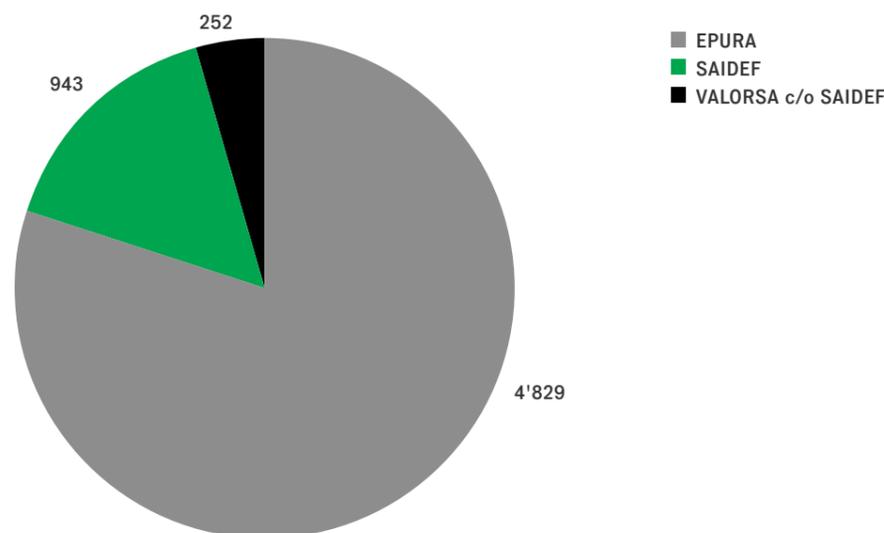
Tonnes



BOUES DE STEP ET PHRAGMICOMPOSTAGE

Depuis plusieurs années, VALORSA assure la coordination et la planification du traitement des boues de STEP provenant de son périmètre, ainsi que celles du périmètre SAIDEC. Pour ces deux périmètres, la zone d'apport est la STEP de Vidy (EPURA) qui dispose d'une unité d'incinération. Avant 2022, la capacité de traitement des boues à Vidy n'était pas suffisante et une partie des boues était traitée chez SAIDEF dans le canton de Fribourg.

Destination des boues
en 2021 en tonnes



Suite aux dernières rénovations et agrandissements de la STEP de Vidy, qui se sont achevés en juillet 2022, la totalité des boues de VALORSA et de SAIDEC a pu être traitée à Vidy en deuxième partie d'année. Un contrat de partenariat est en cours de finalisation entre les trois sociétés. La planification devrait être assurée en 2023 par la STEP de Vidy.

Pour mémoire, la loi interdit l'épandage sur champs de ces déchets depuis le 1^{er} octobre 2008. Les boues doivent être revalorisées thermiquement, en respectant les zones d'apport qui sont définies dans le plan de gestion des déchets vaudois. Tant les boues de STEP que les phragmicompostages sont des déchets qui demandent une gestion et une planification particulière.



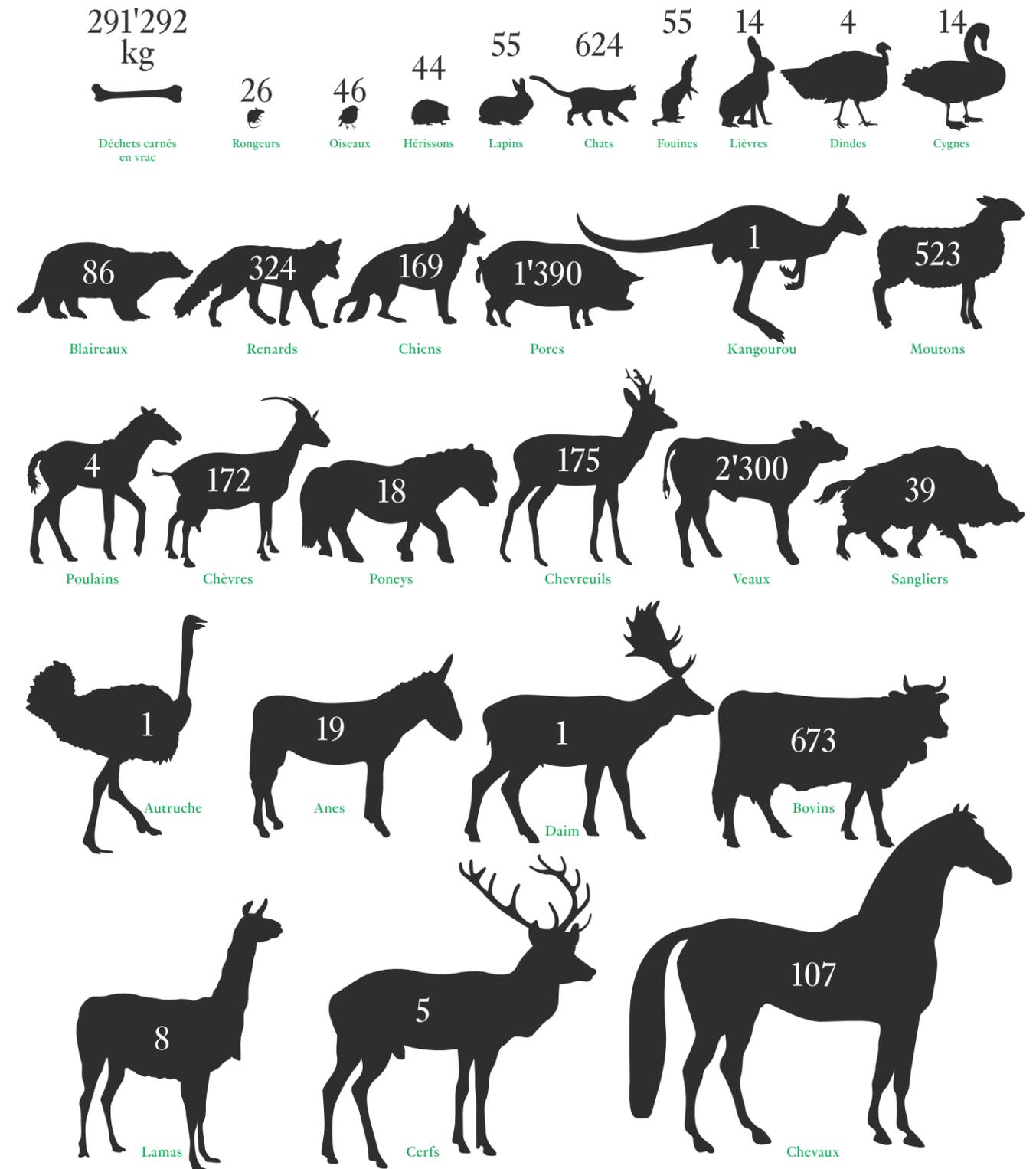
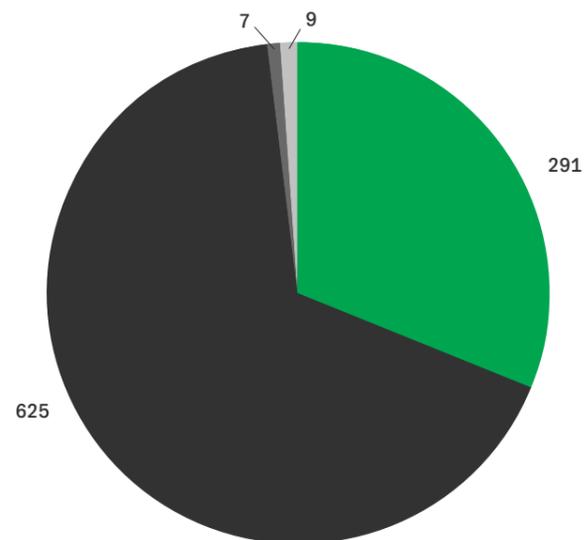
ÉQUARRISSAGE

Le Centre de collecte des sous-produits animaux (CCSPA) géré par VALORSA est d'importance cantonale. La gestion de ce type d'activité demande une attention particulière afin que les risques d'épizooties qui se transmettraient à l'homme soient réduits au maximum. Des analyses systématiques sont réalisées sur différents types de cadavres.

VALORSA traite, en plus des cadavres d'animaux de rente et de la faune, les déchets carnés provenant des boucheries de la région et les animaux de compagnie. Tous les déchets carnés sont conditionnés dans une benne réfrigérée de 36 m³, avant d'être transportés et incinérés chez GZM à Lyss.

Répartition des tonnages du centre d'équarrissage en 2022
Total : 932 tonnes

- Déchets carnés
- Bétail
- Animaux de compagnie
- Faune



MISE EN BALLEES: STOCKAGE D'ÉNERGIE

Cette année encore, VALORSA a été mandatée par TRIDEL pour effectuer la mise en balles des ordures ménagères. Plus de 3'700 tonnes de déchets urbains incinérables ont ainsi pu être stockées sur le site entre mai et juin

L'emprise au sol représente environ 1200 m² sur les plus de 4'500 m² que compte la cour de VALORSA.

Cette stratégie présente plusieurs avantages pour l'usine de valorisation thermique des déchets. Ce stock « tampon » permet de soulager la fosse de TRIDEL lors de la révision annuelle des fours. Il permet également une production d'énergie optimisée. Les déchets sont brûlés lorsque la demande en chauffage et en électricité est plus importante, comme c'est le cas durant les périodes froides d'hiver.



Conditionnement des déchets incinérables mis en balles.

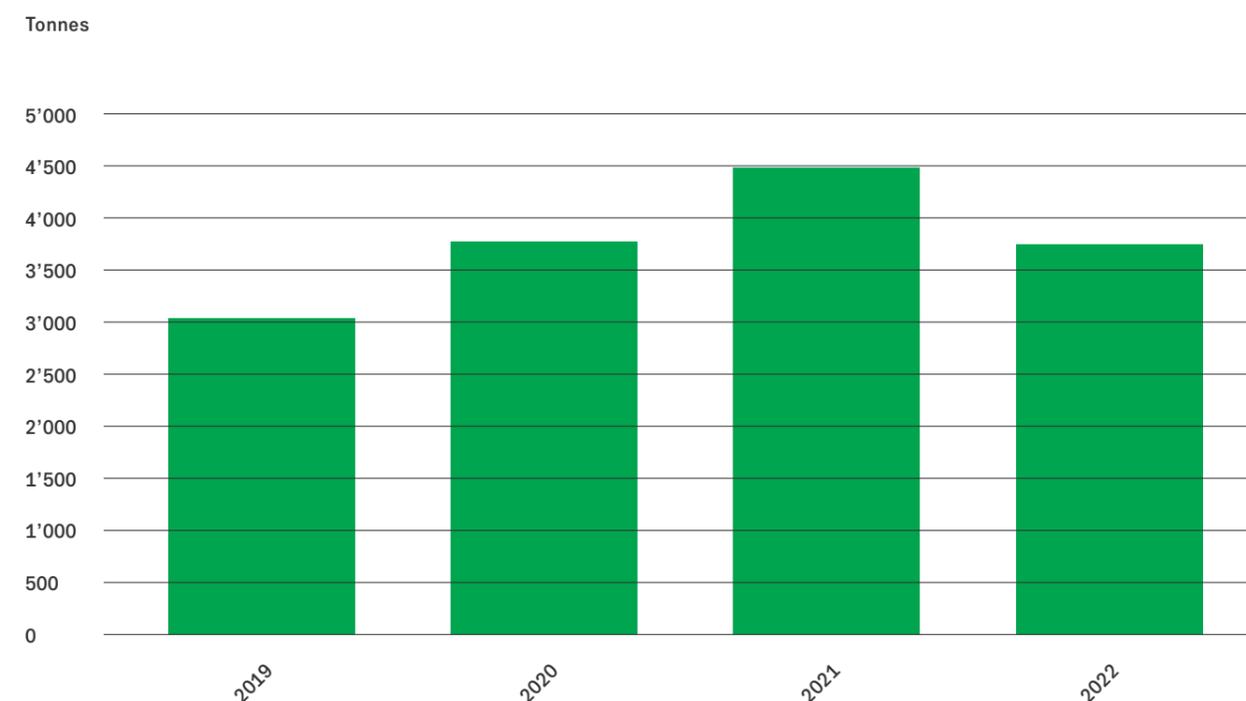
RÉORGANISATION AVEC TRIDEL

Malheureusement, le stockage de ces balles rondes a généré passablement de nuisances pour les citoyens des communes de Penthaz et Gollion, surtout lors de fortes chaleurs. En cette année 2022, une main courante a même été déposée auprès des autorités de la commune de Penthaz afin d'identifier l'ampleur des désagréments. Cette démarche a débouché sur une réunion d'information et de discussions avec la population.

Pour le bien de tous et en accord entre les différents partenaires, il a été décidé de ne plus faire de balles de déchets à Penthaz dans la période qui coïncide à la maintenance de TRIDEL. Depuis 2023, durant cette période annuelle, un autre processus logistique de traitement des déchets sera donc organisé via les autres incinérateurs du pays. Il n'y aura donc plus la possibilité d'utiliser cette matière pour générer de l'énergie sur Lausanne.

Naturellement, le site de VALORSA à Penthaz reste une base arrière de stockage envisageable en cas de problème majeur dans l'usine de TRIDEL. Il est convenu que dans un tel cas, une communication officielle sera établie avec les communes impactées.

Évolution des tonnages mis en balles



DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE GPP

Depuis 2002, VALORSA gère la déchetterie intercommunale de Gollion, Penthaz et Penthelaz. Les Municipaux des trois communes et VALORSA se rencontrent une fois par année afin de faire le bilan de l'année écoulée et de discuter des points d'amélioration ou des demandes des usagers. Des réflexions ont été entamées en 2022 afin d'améliorer l'espace de troc.



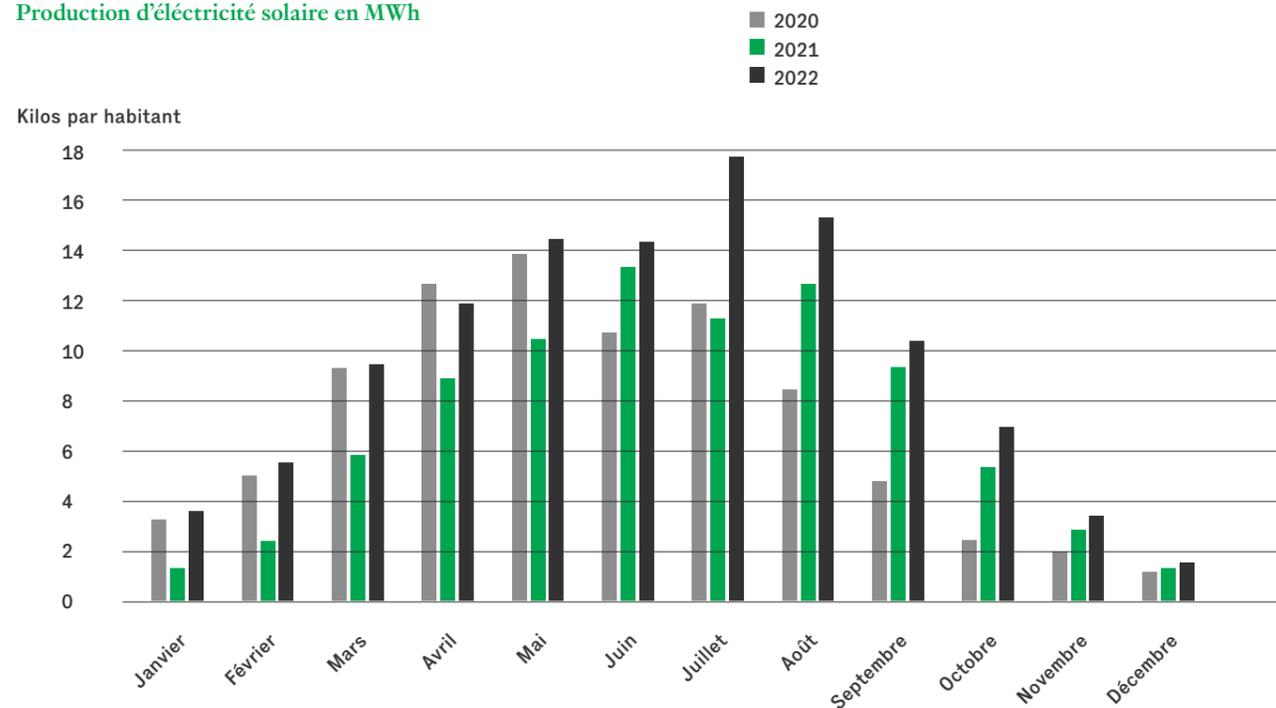
Les bennes de la déchetterie intercommunale sont de couleurs différentes pour faciliter le tri des usagers.

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

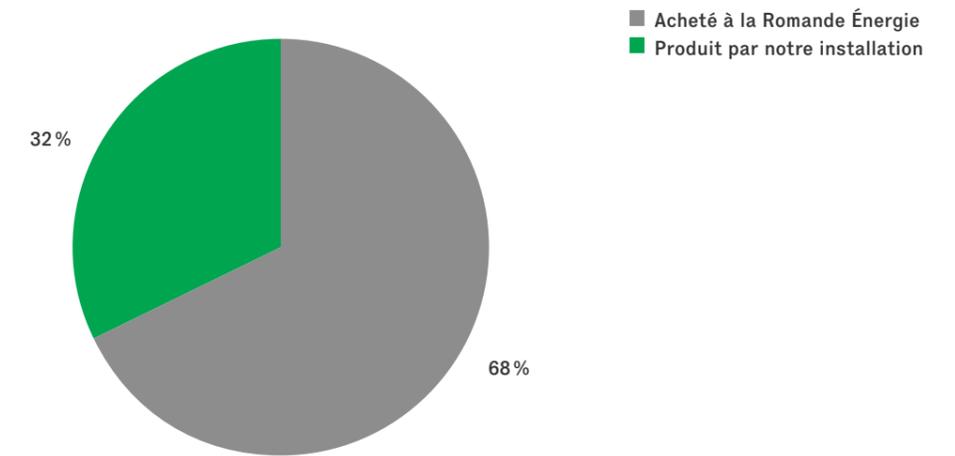
Avec une surface d'environ 800 m² de panneaux solaires pour une production d'environ 130'000 kWh, VALORSA couvre sa consommation d'électricité en énergie verte.

Cette année encore, un nettoyage de printemps complet de l'installation a été effectué. Les poussières soulevées dans la cour se déposent sur les panneaux, ce qui diminue la production d'électricité et engendre quelques problèmes techniques.

Production d'électricité solaire en MWh



Consommation totale de Valorsa en 2022



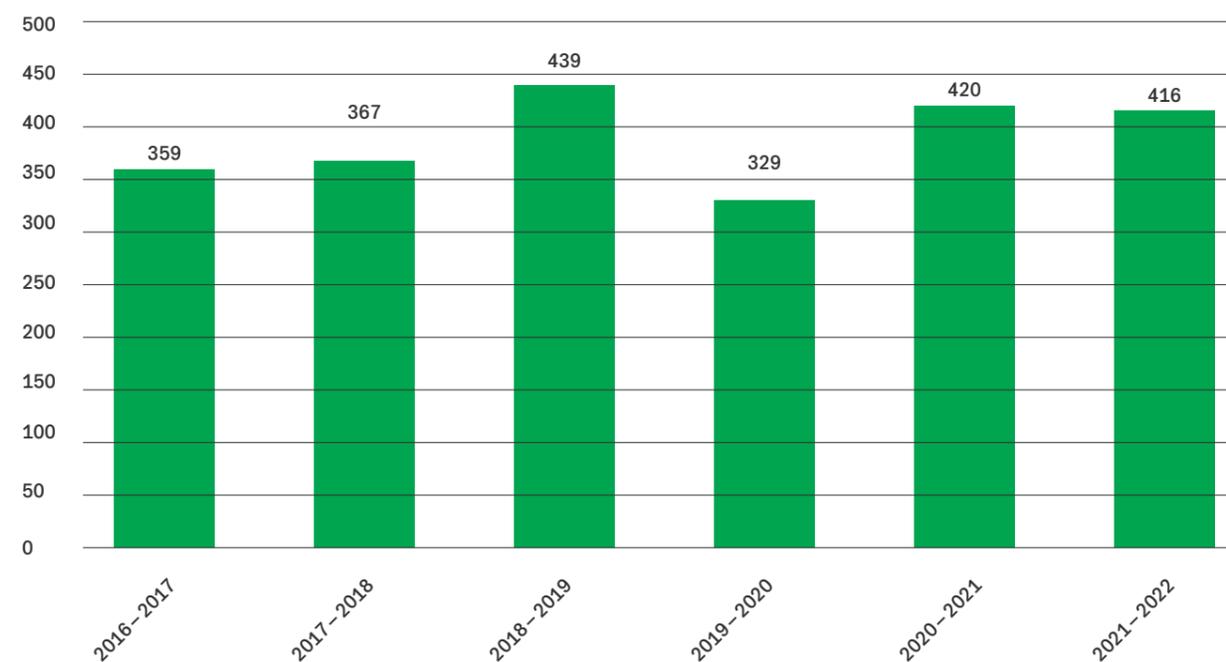
COSEDEC

La Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC), dont VALORSA est coopérateur, se positionne aujourd'hui comme la référence romande en termes de formation et de sensibilisation dans le domaine des déchets.

En 2022, les élèves de 416 classes des établissements scolaires du périmètre ont été sensibilisés à la préservation des ressources et à la gestion des déchets. Les animations en classe abordent différentes thématiques en fonction du degré d'enseignement. Elles sont financées par VALORSA et donc gratuites pour les écoles.

La Coopérative développe également, d'année en année, ses prestations de formations pour adultes. En 2022, en plus des formations en présentiel organisées pour les communes ou les entreprises, une formation en ligne pour les élus communaux a été développée. COSEDEC accomplit aussi diverses tâches attribuées par les différents périmètres partenaires et la DGE, telles que le secrétariat de diverses instances, la communication centralisée, la coordination de la campagne cantonale de responsables.ch et de l'action « coup de balai » ou encore la tenue de stands pour sensibiliser les citoyens lors de manifestations communales.

Évolution du nombre d'animations données dans les établissements scolaires du périmètre Valorsa



FORMATION POUR RESPONSABLES DE DÉCHETTERIES

Entre avril et mai 2022, 4 demi-journées de formation sur les déchets spéciaux des ménages (DSM) ont été organisées par VALORSA avec la collaboration de CRIDEC SA. Ces formations, destinées aux responsables de déchetteries, ont rassemblé 41 personnes. L'objectif premier de cette formation est de transmettre les bonnes pratiques et de définir des bases communes afin d'assurer une sécurité optimale de la filière des DSM. Pour mémoire, VALORSA est en charge du transport de ces déchets pour ses communes actionnaires. Cette formation est axée sur le tri, le conditionnement et le stockage ainsi que les règles de sécurité à adopter. Un des objectifs est de garantir la conformité et la sécurité des transports qui sont effectués par VALORSA. Ces formations sont également obligatoires afin que la commune puisse désigner Monsieur Merenda en tant que conseiller à la sécurité.

D'autres communes ont bénéficié d'une petite formation directement dans leur déchetterie. Ce contact bilatéral est apprécié et permet de former les responsables de déchetterie en fonction de leurs besoins et de leurs connaissances. Une visite du site de Penthaz est proposée en complément et permet de poursuivre le dialogue.

RESPONSABLES.CH

Pour mémoire, la campagne cantonale de communication « responsables.ch » est financée par la majeure partie des périmètres de gestion des déchets vaudois, dont VALORSA, et l'Etat de Vaud. Cela fait maintenant 11 ans que l'objectif premier des campagnes est de sensibiliser les vaudoises et vaudois à produire moins de déchets en changeant de comportement. Vous retrouvez toutes les campagnes de sensibilisation et une multitude d'actions utiles pour réduire sa production de déchets sur le site www.responsables.ch.

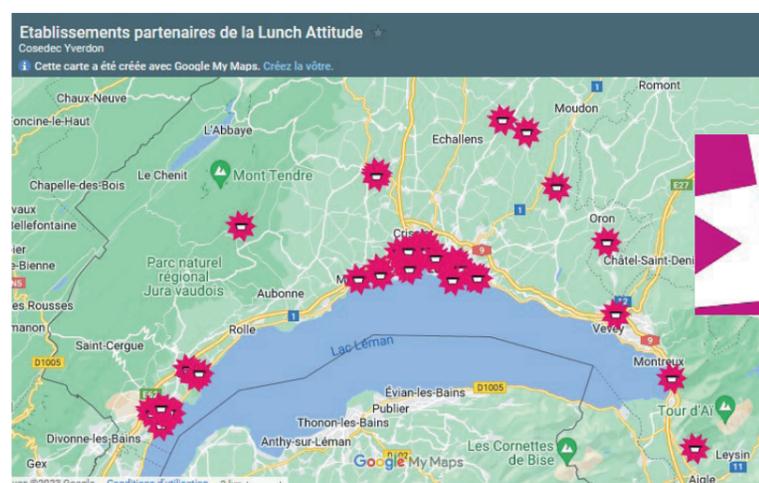
agissons ensemble pour moins de déchets

Moins de déchets avec les 5R

- > RENONCEZ aux emballages inutiles
- > RÉPAREZ les objets au lieu d'acheter du neuf
- > RÉFLÉCHISSEZ lors de l'achat à la durée de vie de vos appareils
- > RÉUTILISEZ avec les plateformes d'échange
- > RECYCLEZ en transformant vos déchets en nouveaux objets

LUNCH ATTITUDE

En 2022, après une longue période où les contacts avec les citoyens et les actions de terrain étaient délicats aux vues des conditions sanitaires, les campagnes ont pu reprendre. Celle de la Lunch Attitude, initiée en 2020 déjà, a été renforcée cette année. Plus d'une cinquantaine de take-away sont inscrits et une douzaine de communes en font une promotion active sur leurs territoires. Cette campagne consiste à encourager le public et les Food truck à limiter les emballages dans la restauration rapide qui ont une durée de vie très courte. Les commerçants s'engagent à accepter de servir la nourriture à emporter dans le contenant amené par le client. En fin d'année, l'achat de 10'000 boîtes a permis de renforcer la campagne. Un tiers a été distribué au public, aux administrations communales ainsi qu'aux Food-trucks affiliés. La distribution du solde se fera l'année prochaine avec différentes actions. La présence sur les réseaux sociaux a elle aussi continué durant l'année. Nous profitons d'encourager les communes à participer activement aux actions de responsables.ch et suivre les actions sur les réseaux sociaux. VALORSA reste à disposition pour toute demande. <https://www.responsables.ch/lunch-attitude/>



SAVE FOOD – GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Le stand de la campagne Save food initiée en 2021 a été utilisé quelques fois en 2022. Pour mémoire, le COPIL de la campagne, dont VALORSA fait partie, a décidé de profiter d'une action nationale coordonnée par Pusch pour sensibiliser les vaudois au gaspillage alimentaire. En effet, encore 30% des ordures ménagères sont composées de déchets organiques, dont la moitié pourrait encore être consommés. La bonne gestion des biodéchets reste une priorité pour les années à venir. Le stand encourage les citoyens à réduire le gaspillage alimentaire en donnant des conseils et astuces. Il est gratuitement mis à disposition pour les communes. <https://www.responsables.ch/save-food/>



responsables.ch

agissons
ensemble
pour moins
de déchets



COUP DE BALAI

VALORSA, le canton de Vaud et les autres périmètres de gestion des déchets organisent chaque année, depuis 2002, l'action « coup de balai ». Cette action printanière, consiste à sensibiliser la population aux jetés sauvages (littering) et à collecter les déchets dans certaines zones de la commune. En 2022, plus d'une centaine de communes romandes ont organisé cet événement. Il n'y a pas d'obligation pour les communes d'organiser cette action à la date officielle, mais cela permet de lui donner plus de poids. L'organisation de cette action au printemps est judicieuse car cela permet de mieux repérer les déchets sauvages avant que les herbes ne poussent.

<https://www.cosedec.ch/communes/coup-de-balai/>

Organisez une action de ramassage des déchets dans votre commune !
Inscriptions jusqu'au 27 août sur www.balai.ch

COUP de BALAI
10-18 septembre 2021

Commune: [dropdown] Cantons: Tous 129 résultats trouvés

14.08.2022 Fribourg	16.08.2022 Courtepin	13.09.2022 Yverdon-Les-Bains	24.09.2022 Riaz
25.09.2022 Fribourg	01.10.2022 Oulens-sous-Echallens	08.10.2022 Crisster	22.10.2022 Bulle
02.02.2023 Premier	14.02.2023 Posieux	24.02.2023 Vuflens-la-Ville	25.02.2023 Nyon
18.03.2023 Cadrefin	18.03.2023 Ollon	19.03.2023 Gland	19.03.2023 Gland
20.03.2023 Lutry	22.03.2023 Bussigny, Vaud	23.03.2023 Grolley	24.03.2023 Estavayer
24.03.2023 Cheyres	24.03.2023 Bossonnens	24.03.2023 Vevey	24.03.2023 Renens
24.03.2023 Moudon	24.03.2023 Poliez-Pittet	24.03.2023 Villars-le-Terroir	24.03.2023 ecublens
24.03.2023 Saint-Prex	24.03.2023 Nyon	24.03.2023 La Tour De Peilz	24.03.2023 Romanel-sur-Lausanne
24.03.2023 Penthaz	24.03.2023 Bercher	24.03.2023 Marly	24.03.2023 Le Mont-sur-Lausanne
24.03.2023 La Tour-de-Trême	24.03.2023 Rolle	24.03.2023 Autigny	24.03.2023 Le Mouret
24.03.2023 Pont-en-Ogoz/Avry-	24.03.2023 Renens	24.03.2023 FArvaqny	24.03.2023 Corbières

COMPTOIRS

Afin d'informer la population du périmètre des activités de VALORSA et d'engager la discussion avec les citoyens sur différentes thématiques liées aux déchets, VALORSA était présente lors de deux comptoirs régionaux, à savoir l'Expo de Coss et le comptoir d'Echallens. Une vidéo de présentation de VALORSA projetée sur le fond du stand permettait aux visiteurs d'avoir une vue d'ensemble des activités du périmètre. Les communes ont eu l'occasion de discuter avec les administrateurs de VALORSA lors des deux soirées officielles et de faire connaissance de M. André Vessaz, nouveau directeur de VALORSA.



COMMUNES DU PÉRIMÈTRE OUEST

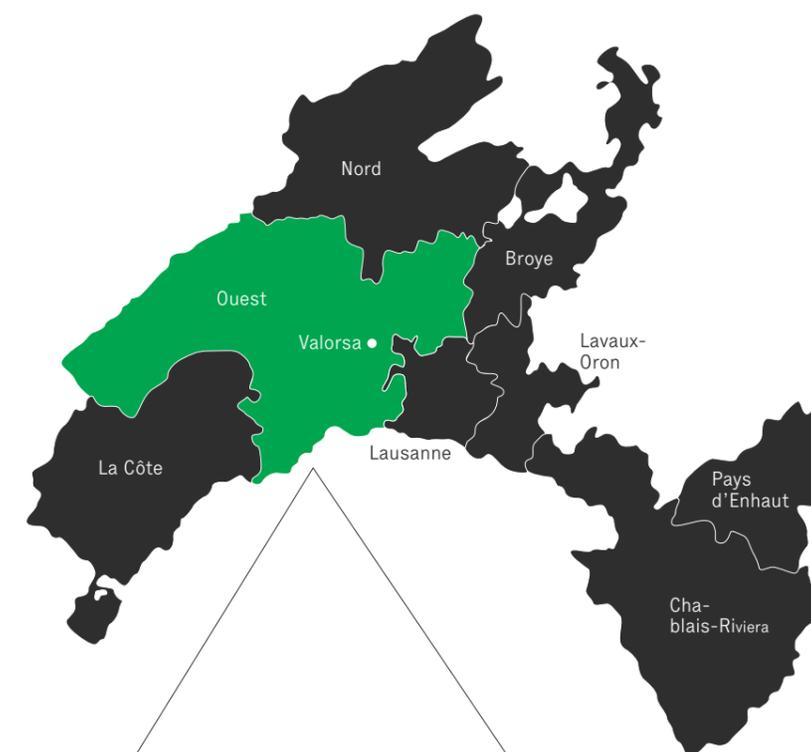
Le périmètre de gestion Ouest compte 95 Communes depuis les diverses fusions qu'il y a eu en juillet 2021.

Toutes les Communes du périmètre sont actionnaires de VALORSA SA, soit :

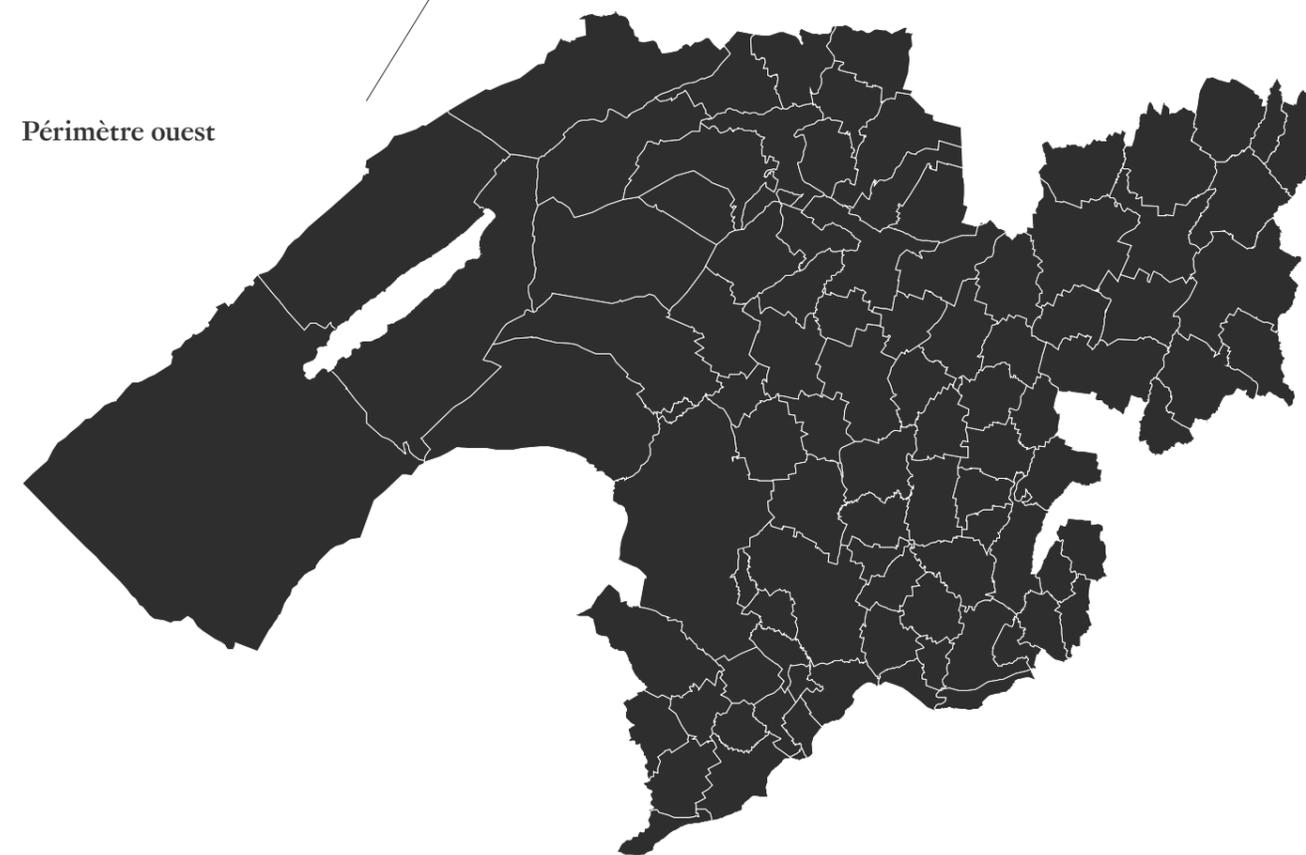
Aclens	Eclépens
Agiez	Ecublens
Arnex-sur-Orbe	Etoy
Assens	Ferreyres
Bercher	Fey
Bettens	Gollion
Bofflens	Goumoens
Bottens	Grancy
Bournens	Hautemorges
Boussens	Jouxten-Mézery
Bremblens	Juriens
Bretigny-sur-Morrens	La Chaux (Cossonay)
Bretonnières	La Praz
Buchillon	La Sarraz
Bussigny	L'Abbaye
Chavannes-le-Veyron	Lavigny
Chavannes-près-Renens	Le Chenit
Cheseaux-sur-Lausanne	Le Lieu
Chevilly	L'Isle
Chigny	Lonay
Clarmont	Lully
Cossonay	Lussery-Villars
Crissier	Lussy-sur-Morges
Croy	Mauraz
Cuarnens	Mex
Dailens	Moiry
Denens	Montilliez
Denges	Mont-la-Ville
Dizy	Montricher
Echallens	Morges
Echandens	Orny
Echichens	Oulens-sous-Echallens

Pailly
Penthalaz
Penthaz
Penthéréaz
Poliez-Pittet
Pompaples
Premier
Préverenges
Prilly
Renens
Romainmôtier-Envy
Romanel-sur-Lausanne
Romanel-sur-Morges
Rueyres
Saint-Barthelemy
Saint-Prex
Saint-Sulpice
Senarclens
Sullens
Tolochenaz
Vallorbe
Vaulion
Vaux-sur-Morges
Villars-le-Terroir
Villars-Sainte-Croix
Villars-sous-Yens
Vuarrens
Vufflens-la-Ville
Vufflens-le-Château
Vullierens
Yens

Carte des périmètres



Périmètre ouest



TONNES TRAITÉES DEPUIS 2003

Année	Ordures ménagères	Encombrants	DIB	Papier		Verre	Végétaux	Boues de STEP	OREA	Total	Variation
2022	25'042	2'166	6'710	0		4'263	0	6'024	320	44'525	-624
2021	25'488	2'282	6'654	0		4'345	0	6'027	353	45'149	-122
2020	24'815	2'291	6'598	0		4'448	0	6'718	401	45'271	-3'134
2019	23'571	2'207	6'862	4'326		4'367	-	6'724	348	48'405	-2'567
2018	23'754	2'318	6'921	4'506		4'409	1'572	7'132	360	50'972	+321
2017	23'236	2'189	7'216	4'815		4'352	1'589	6'908	346	50'651	-991
2016	23'106	2'174	7'862	4'842		4'651	2'099	6'554	354	51'642	792
2015	22'745	2'047	8'056	4'881		4'789	1'839	6'139	354	50'850	-717
2014	22'308	1'880	8'190	4'782		5'258	2'529	6'257	363	51'567	-3'009
2013	23'349	2'013	10'124	4'943		5'363	2'527	5'867	390	54'576	-24'586
2012	39'418	2'391	17'786	5'278		5'214	2'477	6'117	481	79'162	1'166
2011	38'508	2'608	18'899	4'590		4'895	2'285	5'732	479	77'996	5'518
2010	37'627	2'607	15'110	4'476		4'733	1'946	5'577	402	72'478	1'194
2009	37'292	3'064	14'843	4'561		4'703	1'866	4'537	406	71'272	5'324
2008	36'815	3'522	14'245	4'426		4'392	2'153		395	65'948	8'034
2007	37'688	4'599	4'554	4'361		4'477	1'839		396	57'914	1'230
2006	38'014	4'786	3'853	4'116		4'353	1'161		401	56'684	1'999
2005	37'066	4'596	2'663	4'133		4'681	1'196		350	54'685	1'131
2004	36'470	4'911	4'597	4'075		2'112	1'050		339	53'554	-1'936
2003	35'728	5'098	7'284	3'739		2'278	1'071		292	55'490	592

Hier AIP – Association Intercommunale de Penthaz

19 Communes membres : Bussigny, Chavannes-près-Renens, Cheseaux-sur-Lausanne, Cossonay, Crissier, Denges, Echallens, Echandens, Ecublens, Jouxens-Mézery, Morges, Penthalaz, Penthaz, Prévêrenges, Prilly, Renens, Romanel-sur-Lausanne, La Sarraz, Vallorbe.

46 Communes abonnées, prise en charge de leurs ordures ménagères

CONTEXTE ET GESTION DES DÉCHETS PROJETS, SOUTIEN ET COMMUNICATION

1969-1982 1. Mise en fonction de l'usine de compostage d'ordures ménagères avec incinération des résidus
2. Mise en fonction du Centre des déchets carnés – C.D.D.C. 2 fours et incinération sur place. Appartenant au Canton mais géré par l'AIP.
3. Décantation et incinération des huiles usées
Fin en 1971

1972 Compostage et incinération des boues d'épuration de l'AIE

1984 Projet d'un nouveau four d'incinération pour ordures ménagères. Bloqué par le Canton car souhait d'une étude à l'échelle cantonale.

1989 Loi cantonale sur les déchets -> délimitation de huit périmètres de gestion

1990 Exportations vers la France stoppées (St-Etienne et Pontarlier). Recherche d'autres débouchés. Rapport sur l'étude d'impact environnemental concernant le projet d'usine de traitement des ordures ménagères Penthaz II. 2 possibilités : Lausanne et Penthaz, mais pas de sens de construire deux usines à une si courte distance

1996 Association Intercommunale de Penthaz (AIP) devient -> VALORSA SA, 111 Communes actionnaires

Aujourd'hui – Valorsa SA

1997 VALORSA devient un centre de tri et de gestion des déchets ainsi qu'une station de transfert Arrêt du compostage, démontage du biostabilisateur
Négociation pour les incinérables avec Teufthal, Sorval, Satom, Cheneviers

Installation du tri du papier-carton

1998 Collecte des statistiques sur les déchets pour le Canton

1^{er} classeur « VALORSA SA, une solution pour vos déchets », mandat à BIRD

Création par STRID du Réseau- Ecoles, participation active de VALORSA, partage des compétences

1^{er} cours pour surveillant de déchetterie

1999 CDDC -> CCDA. Rachat du CDDC par Valorsa. Travaux de transformation avec un espace frigorifique. Le CCDA (Centre de collecte déchets animaux) regroupant 187 Communes Arrêt du four CDDC

1^{ers} Ecriseaux pour déchetterie, pictogrammes

2000 Interdiction de la mise en décharge des OM. La cour est pleine de déchets, il faut trouver des débouchés (Intervention du Conseiller d'Etat M. Mermoud)

2001 *Peuple vaudois dit oui à TRIDEL*

1^{ers} présences aux comptoirs (Cossonay, Echallens, La Vallée, Vallorbe)

Déchetterie mobile : essai positif à Prilly

Boues d'épuration : groupe de travail pour trouver des solutions

1^{re} étude sur taxe au sac

Rencontre avec les Municipaux, 1^{er} forum

2002 *Taxe anticipée d'élimination du verre dès le 1^{er} janvier* Gestion et rétribution de la rétrocession sur le verre

1^{er} Coup de balai printanier
Calendrier Hatrix et bande dessinée Fouzy Patout

Création et gestion de la déchetterie intercommunale Gollion, Penthaz et Penthalaz 1^{er} « A,b,c, déchets » à disposition des Communes

2003 Rénovation de la partie administrative

Inscription au cadastre des sites pollués

2004 1^{re} mise en balles pour l'usine genevoise des Cheneviers

Destruction du bassin de décantation en bordure de la Venoge et renaturalisation des berges

Dégagement du pont sur la Venoge afin d'éviter les inondations

Les cours pour les Municipaux ou les Responsables de voirie ou de déchetterie sont annualisés